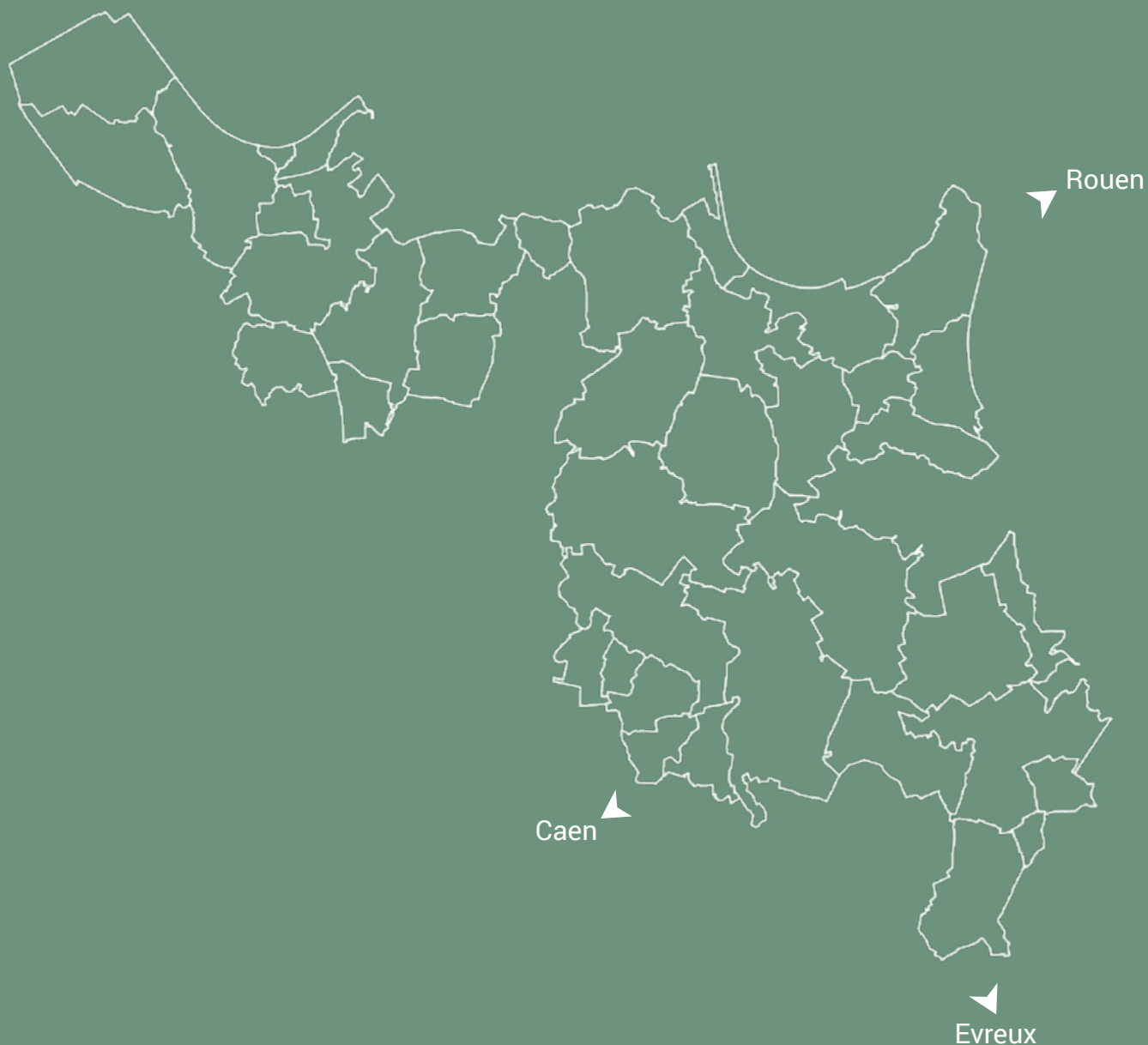


RAPPORT D'ACTIVITÉ 2021



Le territoire Roumois Seine



La Communauté de Communes Roumois Seine en Normandie s'étend sur une surface de près de 34 000 hectares. Composé de 77 % de terres agricoles, ce territoire n'en est pas moins une zone périurbaine où les commerces de proximité, les zones d'activités, les espaces publics, d'éducation, d'action sociale, le tissu associatif y sont importants. Les familles, propriétaires de leur logement en majorité (80,2 % d'entre eux), ont besoin des services communautaires au quotidien : assainissement, ruissellement, déchets, voirie, équipements, enfance jeunesse, sports, vie associative, numérique... 50 bâtiments, 650 km de voirie, 15 circuits de randonnées sont entretenus et animés par l'équipe territoriale.

Positionné stratégiquement au sein de la Région Normandie, en bord de Seine, au carrefour de plusieurs axes autoroutiers, le territoire Roumois Seine possède un cadre de vie à préserver.

Aussi, le travail sur les projets structurants de ces prochains mois et années a fait partie des priorités : Campus lycée international à Bourg Achard, zone d'activité à Bourneville Ste Croix, pôle multimodal (gare de Thuit Hébert) à Grand Bourgtheroulde.

Auprès des maires des 40 communes, les échanges et la concertation ont été privilégiés et un pacte de gouvernance a été initié. Un fonds de concours a été créé pour accompagner les communes dans leurs projets. L'intégration aux dispositifs nationaux « Contrat de Relance et de Transition Ecologique » et « Petites Villes de demain » est venue compléter les initiatives porteuses de développement.

Aux côtés des services de l'Etat (Préfecture, Agence Régionale de Santé), Roumois Seine a su relever le défi de la vaccination en masse de la population, indispensable pour faire face à la crise sanitaire, en assurant la meilleure couverture vaccinale du Département de l'Eure.

La fin d'année a été marquée par la prise d'une nouvelle compétence : « la création et la gestion d'espaces France services », concrétisation du retour des services publics de proximité au sein des communes rurales.

Un an plus tôt, la nouvelle gouvernance Roumois Seine investie à l'été 2020 a conclu un contrat de territoire de plus de 34 millions d'euros pour le développement du territoire Roumois Seine jusqu'à fin 2022. En a découlé le Projet de Territoire, toile de fond des actions des élus et des agents communautaires s'étalant jusqu'en 2026.

Ce rapport d'activités 2021 retrace l'impulsion entamée au sein des services communautaires dans l'intérêt et pour le bien-être de la population locale.

som- mai Re

ATTRACTIVITÉ – ECONOMIE – EMPLOI :

***Soutenir une économie productive
en maintenant les gisements d'emplois***

Animation locale	06
Zones d'activités	07
Aide auprès des entreprises	07
Plateforme Roumois Emploi	07
Service tourisme	08
Promotion du tourisme "de nature" et du patrimoine culturel	08
• Diffusion de 3 500 guides touristiques et 8 500 cartes de randonnées	
• Escapade d'été	
• Animarando	
• Salon du tourisme	
Partenariat "Seine à Vélo"	09
Chevauchée équestre du Pays d'Auge à la Seine	09
Retour sur les équipements touristiques communautaires et du territoire	10
• Moulin Amour	
• Du nouveau à la Maison de la Terre	
• Valoriser les acteurs touristiques du territoire	

ENVIRONNEMENT – TRANSITION ÉCOLOGIQUE :

Agir pour un environnement de qualité

Service urbanisme	12
• Maison de l'Habitat	
Service bâtiment	13
• Entretien des bâtiments et lieux d'accueil	
• Rénovation énergétique	
• Accessibilité	
Service déchets	13
• Gestion des ordures ménagères et du tri sélectif	
• Réduction des déchets - « Nettoyons la nature »	
Service assainissement	14
• Assainissement collectif et non collectif	
• Stations d'épuration	
Service ruissellement	15
• Protection de la population	
GEMAPI	16
• Plan d'actions "inondation" sur les berges de Seine à Caumont	
• Restauration des mares	
LOGEMENT – HABITAT :	
<i>Affirmer l'identité de notre territoire</i>	
Service urbanisme	17
• Rénovation énergétique des habitations	
TRANSPORT – MOBILITÉ :	
<i>Développer des partenariats</i>	
Service voirie	18
• Principaux travaux	
Services saisonniers	19
Service cartographie (SIG)	19
• Identification des différentes zones d'intervention sur le territoire	
• Appui auprès des services	

PETITE ENFANCE – PERSONNES ÂGÉES :

S'adapter aux besoins des habitants et rééquilibrer les flux financiers des budgets annexes

Service enfance jeunesse 20

- Projet Educatif Local
- Accueils et projets
- Service petite enfance
- Le service enfance
- Le service jeunesse
- Actions parentalité

Service aide à domicile et résidence autonomie 25

- Objectifs, interventions
- Accompagnement des personnes âgées, dépendantes

Service finances 26

- Gestion des budgets annexes (aide à domicile et RPA)

ACTION SOCIALE – COHÉSION :

Une offre de services pour les habitants

Centre de vaccination 27

Médiation numérique 27

Service vie associative 28

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE :

Une identité rurale avec les pôles de centralité

Plan Local d'Urbanisme intercommunal 29

Espaces France services 30

- Accès au numérique pour tous

Petites Villes de Demain 31

- Dynamisation des centres-bourgs et cadre de vie

ORGANISATION DES SERVICES COMMUNAUTAIRES :

Améliorer l'efficacité de l'action communautaire (également au service de ses communes)

Administration générale 32

Direction des affaires juridiques 33

Service finances 33

- Budget principal – autres budgets annexes, PPI

Service ressources humaines 34

- Gestion agents, projets de service et d'administration, qualité de vie au travail
- Emploi et carrière

Service communication 40

Systèmes d'information 40

PACTE FINANCIER :

Financer nos projets communautaires

Service finances 41

- Audit financier, fonds de concours...

Contrat de Relance et de Transition Ecologique 42

- Démarche, budget, projets, actions



Soutenir une économie productive en maintenant les gisements d'emplois

Animation locale

Afin de renforcer l'interconnaissance et les échanges avec les entreprises locales, le service développement économique a proposé une démarche pour initier un club d'entreprises à l'échelle territoriale. L'objectif est d'avoir la capacité de comprendre les dynamiques à l'œuvre et d'anticiper

les évolutions à moyens-longs termes. L'échange direct permettra d'affiner la compréhension du tissu économique et de dimensionner l'offre de services de la communauté de façon plus efficiente. Le club d'entreprises sera organisé comme un réseau structuré sur la base du maillage existant et qui se matérialise à travers les zones

d'activités économiques. Chaque zone disposera d'un référent désigné par les entreprises. Ce dernier pourra suivre au plus près l'évolution des projets de Roumois Seine et l'offre de services. Cet interlocuteur privilégié sera aussi un ambassadeur dont le rôle sera d'accompagner les implantations aux côtés de la collectivité. Les entreprises situées hors zone seront rattachées à la zone d'activités la plus proche géographiquement.

Au-delà de l'animation locale et de la promotion de l'offre de services de la communauté, le service développement économique, en collaboration avec les ambassadeurs, devra favoriser les mises en relation entre les nouvelles entreprises et les entreprises déjà présentes sur le territoire, rechercher des synergies afin de générer les opportunités d'affaires. Enfin, le club sera le lieu de la promotion de la responsabilité sociale et environnementale des entreprises (RSE) et d'échanges sur les outils tels que la marque employeur portée au niveau régional par les services de l'AD Normandie.

Zones d'activités

Le service développement économique est sollicité par les entreprises locales et dans une moindre mesure par des entreprises extérieures. Depuis le mois de septembre, 67 demandes de terrain ont été traitées par le service avec une dizaine de ventes concrétisées ou en cours de finalisation.

La Communauté de communes dispose encore de terrains ouverts à la commercialisation sur plusieurs zones d'activités. La dynamique de la demande est relativement forte et les terrains disponibles tendent à se raréfier. Ce point pose la question de l'ouverture à l'urbanisme d'une part plus grande du foncier de réserve.

Aide auprès des entreprises

La communauté, à travers sa compétence économique, doit mettre en œuvre les outils pour simplifier et rendre plus lisible le fonctionnement de l'écosystème. L'offre de services de la communauté doit contribuer à faciliter les démarches et à faire connaître les outils portés par les partenaires institutionnels. La Communauté de

communes a conventionné avec le département pour déléguer la gestion de l'aide à l'immobilier au titre du territoire, de fait, des échanges réguliers permettent d'assurer le suivi des demandes.

Entre le 1^{er} septembre et le 1^{er} avril, la communauté a participé à 18 réunions partenariales. D'autres rencontres sont programmées en ce début d'année 2022.

Plateforme Roumois Emploi

La Communauté de communes a conventionné avec la Région Normandie pour mobiliser le dispositif « Lokal Job ». Il s'agit d'un dispositif gratuit qui s'inscrit dans la 3^{ème} phase du plan « Normandie Relance » pour accélérer l'entrée de la Normandie dans le monde d'après qui vise à consolider ou structurer les démarches de proximité. Il se présente comme une plateforme collaborative aux couleurs du territoire et des entreprises locales (PME, TPE, artisans) qui peuvent y déposer facilement leurs offres d'emplois tout en bénéficiant d'un service personnalisé. Les habitants



peuvent postuler en quelques clics, recommander un candidat et partager les offres sur les réseaux sociaux.

Les données de la plateforme :

ITEMS	CHIFFRES
Membres	213
Nombres d'annonces	54
Candidatures	45

Service tourisme

Soutien aux producteurs (marchés locaux, relai web)

Année de mise à jour de la base de données des prestataires pour mieux communiquer

2021 aura été l'année de mise à jour des données de référencement des partenaires du territoire sur le site internet de Roumois Seine. La mise à jour des données des équipements touristiques, des restaurateurs et des hébergeurs a permis la création d'un 1^{er} support pour les professionnels : le Guide des hébergeurs. La mise à jour des données permet aussi d'établir une relation par téléphone ou mailing avec l'ensemble des prestataires pour diffuser des informations et communiquer sur les manifestations du territoire. Envoi régulier depuis le mois d'octobre aux hébergeurs touristiques d'un agenda des manifestations du territoire par mailing.

La liste des marchés locaux a été mise à jour ainsi que celles des producteurs locaux consultables sur le site internet www.roumoiseine.fr

Promotion du tourisme « de nature » et du patrimoine culturel

Diffusion de 3 500 guides touristiques et 8 500 cartes de randonnées

1^{er} office de tourisme de l'Eure à diffuser son guide touristique dès le début du Printemps 2021, Roumois Seine a pu offrir des supports de communication auprès de ses prestataires et partenaires dès la levée des confinements. La création et la diffusion de 15 cartes de circuits de randonnées d'intérêt communautaire ont permis la promotion du tourisme nature et du patrimoine culturel du territoire. Elle a été complétée par une présence permanente en semaine à l'accueil téléphonique de l'Office de Tourisme.



La mise en place des animations « Escapades de l'Eté » ont permis de promouvoir la destination. Les partenaires et professionnels du

tourisme du territoire ont été réunis pour la 1^{ère} fois depuis la création de Roumois Seine afin d'établir un contact et présenter nos actions. Le service Tourisme a répondu à l'ensemble des demandes des partenaires institutionnelles en termes d'envoi d'images et de photographies ou campagnes de publicités. 18 % des collectivités normandes ont utilisé les supports de communication « LA BASE » de Normandie Tourisme, Roumois Seine en fait partie.

Le service tourisme a participé à la venue du tournage d'une émission pour France 3 Normandie « Vachement Normand » consacrée au nord du territoire qui sera diffusée en 2022.

La promotion du tourisme lors de rendez-vous touristiques hors les murs du territoire s'est accentuée en 2021 avec des liens croisés avec les autres offices de tourisme normands comme le salon du tourisme de la MFR de Routot ou la rencontre des OT à Lisieux avec le Pôle Métropolitain de l'Estuaire de la Seine.

4 offices de tourisme participent à la vie statutaire de l'Agence de développement touristique de l'Eure. Roumois Seine entrera au sein du Conseil d'Administration d'Eure Tourisme de 2022 à 2024.

Malgré le départ de l'agent du service en charge des visites de groupes, Roumois Seine a toujours su répondre à la demande de 4 visites de groupes en faisant appel à des prestataires de service durant l'été. Octobre 2021 a vu l'arrivée d'une guide conférencière au sein du service Tourisme permettant de dynamiser et développer les visites de groupes. Une troisième visite de groupe

CHIFFRES CLÉS :

PAGE TOURISTIQUE

du site internet de Roumois Seine :

26 280

consultations contre

20 636 sessions

sur l'ancien site de l'OT

PAGE FACEBOOK

@TourismeRoumoisSeine :

1 817 abonnés en 2021 /

Taux de couverture :

17 393 personnes

soit 3 fois plus qu'en 2020.



CHIFFRES CLÉS :

- **574** contacts au guichet via l'Office de Tourisme 100 % Mobile
- **245** contacts téléphoniques (+ 30 %)
- 91 contacts sur place aux accueils administratifs des pôles Roumois Seine de Bourg-Achard et Grand Bourgtheroulde
- Edition de **5 000 guides touristiques** Escapade Nature
- **15000 cartes de randonnées** de 15 circuits sur les 16 reconnus d'intérêts communautaires. Réédition prévue en 2022 avec la finalisation du 16^{ème} circuit
- **400 guides des hébergeurs** destination des professionnelles du tourisme du territoire
- **4 visites de groupes** de la Route des chaumières



L'année 2021 a été une année de transition permettant d'identifier, avec le soutien du Département de l'Eure et Eure Tourisme, les besoins en termes d'aménagement du parcours sur le plan sécurité et matériel pour l'installation d'haltes vélos ou d'aires de service. Un changement de tracés permet à Caumont et Mauny d'être intégrées à cet itinéraire. Le secteur Aizier-Ste Opportune la Mare déjà identifié a fait l'objet d'un travail avec les offices de tourisme voisins pour la mise en place d'un événement sur la saison 2022 sur cette partie du circuit. 2021 a été l'année de mise en lumière de l'ensemble des points patrimoniaux à mettre en valeur le long du parcours. Le recensement des équipements professionnels permettant aux cyclistes de se restaurer ou de dormir a été effectué par le service tourisme. Avec la période de COVID, les inaugurations et manifestations autour de la Seine à Vélo prévues par le Département sont reportées en 2022. L'année 2022 verra deux manifestations autour de la Seine à Vélo en lien avec le Département de l'Eure et le Pôle Métropolitain de l'Estuaire de la Seine.

Chevauchée équestre du Pays d'Auge à la Seine

Concrétisation en 2021 du projet régional de création d'un nouvel itinéraire équestre en Normandie passant par le territoire Roumois Seine. Deux étapes relient la Vallée Risle à Jumièges. Un point d'étape avec hébergement est situé à Bourneville-Sainte-Croix. Un travail

a été élaborée en 2021 pour une mise en place en 2022 sur le secteur de l'Oison et le sud du territoire.

Dans le cadre du développement du tourisme « Nature », la Communauté de Communes Roumois Seine, avec le soutien de l'EPFN, a délibéré pour investir dans du patrimoine bâti et foncier à restaurer autour d'un projet touristique à imaginer : La ferme de la Grand'Mare à Sainte-Opportune la Mare. Un écrin de verdure au bord du Marais-Vernier, zone labellisée RAMSAR.

Escapade d'été



Du 8 juillet au 12 août, 6 visites guidées se sont déroulées dans des lieux patrimoniaux du territoire permettant de rassembler 36 visiteurs

- Visite guidée de l'Eglise de Thuit-Signol, Le Thuit de l'Oison
- Visite du jardin de la vallée à Berville en Roumois, Les monts du Roumois
- Visite de la Ferme fortifiée de Bourneville Sainte Croix
- Atelier engrenages au Moulin à vent à Hauville
- Balade sauvage au Moulin Amour à Saint-Ouen de Pontcheuil



Animarando

Présence d'un stand du service tourisme pour promouvoir les circuits de randonnées. 50 brochures de randonnées ont été distribuées. Prise de contact avec les représentants du Roumois du Comité Départemental de Randonnée Pédestre.

Salon du tourisme

Participation au salon du tourisme organisé par les élèves de la Maison Familiale Rurale à Routot le 9 octobre. 75 personnes ont fréquenté le stand permettant de distribuer 42 documentations complètes des circuits de randonnées. Roumois Seine sera de nouveau présent en 2022 à ce salon et participera à d'autres animations sur le territoire et aux bourses d'échanges inter collectivités.

Partenariat « Seine à Vélo »

Deux tronçons de la Seine à Vélo identifiés sur le territoire Roumois Seine





a été réalisé en lien avec le Comité Régional de Tourisme Equestre, la Région Normandie, le Département de l'Eure.

Accord d'une subvention de la Région d'un montant de 7 015 € pour un montant de travaux de 10 522,92 € permettant l'aménagement de barres d'attaches, de supports de communication, de panneaux directionnels pour les cavaliers et de sécurité routière.

Après 6 COTECH en 2021, 4 réunions spécifiques avec Roumois Seine et le Comité Régional Equestre, 3 réunions avec la Région pour établir les demandes de subventions, 10

rencontres avec les maires des 6 communes concernées, 3 journées de repérages avec les services techniques du secteur de Saint-Aubin sur Quillebeuf, un changement de parcours et l'inauguration officielle du futur itinéraire, le parcours sera opérationnel pour le printemps 2022. Les équipements sont installés, reste à faire vivre ce parcours désormais.

Retour sur les équipements touristiques communautaires et du territoire

Moulin Amour :

Une programmation mise à jour en fonction des conditions sanitaires.

Année du retour des groupes scolaires après les divers confinements.

Fréquentation du public individuel en hausse de 70% par rapport à la saison 2020 malgré l'annulation et le report de manifestations liées à la crise sanitaire. Site animé par l'association A.V.P.N.

Faits marquants 2021 :

Mise en place des divers protocoles sanitaires : jauges, pass sanitaire et vaccinal pour les agents, les bénévoles et les visiteurs.

Maintien des manifestations soutenues par le Département de l'Eure « Découvrez la Nature ».

Report de programmation au cours de la saison de Pierre en Lumières au 18 septembre et du rassemblement de voitures de collection en octobre.

Accueil des Nuits du Tourisme le 16 octobre au Moulin Amour avec le Pôle Métropolitain.

Spectacle théâtre de plein air « Immortels » rassemblant 272 spectateurs au cours de 4 représentations.

· **4 213 visiteurs** (70 % eurois, 21% seinomains, 9 % départements limitrophes dont l'Ile de France)

· **79 % des visiteurs venus lors des manifestations**

· **2 943 visiteurs individuels**

· **644 scolaires** et 523 enfants d'accueils de loisirs (30 classes - 22 accueils de loisirs)

· **103 adultes accueillis en groupe**

· **6 grandes manifestations maintenues**



En 2021, la toiture des sanitaires a été rénovée. Un programme pluriannuel de travaux se met en place. En parallèle sur le plan administratif, un travail est mené pour construire le projet éducatif et culturel 2022.

Du renouveau à la Maison de la Terre :

En 2021, l'association qui anime la Maison de la Terre (musée et atelier), l'ATPBR, a changé de présidence. Mathilde Quibel succède à Françoise Guilluy. L'ATPBR a un nouveau céramiste pour animer l'atelier depuis le mois de septembre. 756 personnes ont fréquenté le site : 443 personnes pour l'atelier de poteries dont 78 enfants et 277 personnes pour la partie musée. Ouvert durant la saison touristique sur réservation téléphonique en raison

du manque de bénévoles au sein de l'Association ATPBR lié à la crise sanitaire. Une manifestation a eu lieu le 5 décembre, celle-ci a été animée par la nouvelle équipe de bénévoles de l'ATPBR. 36 visites ont été réalisées au cours de réunions au sein des locaux. En 2022, un programme d'animations est établi et une ouverture du musée est établie un dimanche par mois.

Nouvelles capacités de couchages au Gîte de groupe du Panorama de Barneville sur Seine :

Nombreux travaux de rénovation et de rafraîchissement de l'équipement lors de la fermeture administrative au 1er semestre en raison des mesures sanitaires gouvernementales liées au COVID. Suite à l'avis de la commission consultative départementale de sécurité et d'accessibilité du 22 juillet 2021, le gîte a été reclassé en habitation et de ce fait, le nombre de couchages est réduit à 15 personnes. Cette nouvelle capacité, cumulée à la crise du COVID, ont fait que le gîte a connu de nombreuses annulations ou report de dates et seulement 19 locations en 2021.

L'année 2021 fut l'occasion de trouver un nouveau mode de fonctionnement en termes de réservations et de gestion du site. Une convention de mandat de gestion du gîte a été travaillée avec les Gîtes de France pour une mise en place en 2022.

Valoriser les acteurs touristiques du territoire

Une convention pluriannuelle d'objectifs de trois ans a été signée avec l'association Roumois, Terres Vivantes en Normandie. Cette association anime plusieurs musées sur Hauville et la Haye de Routot (Moulin à vent, Four à Pain, Chaumières aux Orties, Jardin des Herbes Sauvage, Atelier du Sabot), principaux lieux touristiques en termes de fréquentation payante du territoire Roumois Seine, Terres vivantes est un partenaire important avec lequel les actions sont toujours facilement réalisables : Pierres en lumières, escapades d'été, Journées du Patrimoine, lieux de tournages, inscription dans les réseaux touristiques OTN, participation à la FENO de la Région... Le transfert des bâtiments touristiques fera l'objet d'un

travail inter-service conséquent pour 2022.

Les prises de contacts avec les propriétaires privés ont permis de créer un programme commun à l'occasion des Journées du Patrimoine mais aussi de mettre en lumière des initiatives personnelles comme « les Nuits du Château » au château de la Mésangère ou des événementiels au château de Tilly.

Rencontre avec les responsables du Musée Lampes Berger pour valoriser le site dans notre communication et le valoriser auprès de nos partenaires touristiques.

Enfin, des essais de numérisation de la Chapelle de la Ronce à Caumont, propriété de M. et Mme Colombel et du four à pain à la Haye de Routot furent engagés en 2021.





Agir pour un environnement de qualité

Service urbanisme

Maison de l'Habitat

La Maison de l'Habitat est un regroupement de services liés à l'amélioration de l'Habitat.

Le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (C.A.U.E) : lors des permanences proposées à Grand Bourgtheroulde, l'architecte conseil, accompagne l'administré afin d'augmenter la qualité des projets proposés mais aussi de rendre

réalisable les travaux envisagés en fonction de différentes législations. Il intervient aussi bien sur des petits projets de construction que sur des aménagements de lotissements.

Il y a eu 17 rendez-vous avec des administrés souvent envoyés par les communes à la demande des maires. Lors de ces permanences, l'architecte conseil intervient sur les demandes d'autorisations à la demande des instructeurs afin d'aider à la résolution

de problèmes techniques souvent liés à des problèmes de bâti et de construction. L'Agence Départementale d'Information sur le Logement de l'Eure (A.D.I.L.) dispense des consultations individualisées à des particuliers ou des professionnels du secteur du logement. Plus de 92 % de ces consultations sont à la demande de particulier et plus précisément dans le secteur privé (62 %). Le territoire de la Communauté de Communes Roumois Seine représente 3 % de l'activité de l'Adil de l'Eure. 162 consultations ont été réalisées dont 11 ont été assurées lors de la permanence au Logis.

La fréquentation reste stable en 2021 : 93,2 % de particuliers, 5 % de travailleurs sociaux et 1,2 % de collectivités locales. Concernant les thèmes des consultations :

- 57,4 % rapports locatifs
- 9,9 % accessions à la propriété
- 18 % amélioration de l'habitat
- 4,3 % fiscalité
- 10,7 % autres

Service bâtiment

Entretien des bâtiments et lieux d'accueil

Le patrimoine bâti de la Communauté de communes comprend une quarantaine de bâtiments et un bâtiment loué. Sur près de 550 interventions réalisées en 2021, 500 le fut en interne par les quatre agents techniques et une cinquantaine par des entreprises.

L'année 2021 fut riche en divers travaux d'entretiens sur nos bâtiments, parmi lesquels :

- Les Bureaux de Fouqueville ont été transformés en « Pôle Santé », ces travaux ayant pour but d'adapter les lieux à leurs nouvelles fonctions (remise en état du système de chauffage, installation de pics anti-pigeons, adaptation des locaux...).
- Gendarmerie de Bourgheroulde : un logement a été entièrement rénové
- Logis : travaux divers (remise en état d'un bureau, nettoyage des vitres)
- Siège : multiples travaux (nettoyage des vitres - travaux d'accessibilité...)
- Installation de visiophones aux centres enfance : St Ouen de Thouberville, Bourgheroulde, Bourg Achard, Les Monts du Roumois
- Gîte : aménagement d'un placard de

stockage, installation d'une laveuse à capot, d'un lave-linge et d'un sèche-linge professionnels

- RPA : Rénovation des appartements libres, installation de lave-linge et sèche-linge professionnels, réparations de toiture et nettoyage de gouttières

- Gymnase Boisse : remplacement des douches

- Divers bâtiments : multiples remplacements de vitrerie, de systèmes de fermetures et menuiserie

Rénovation énergétique

- Gymnase Bennedeti de Grand-Bourgheroulde

Le gymnase fait l'objet de travaux dans le cadre de sa rénovation énergétique, le planning d'intervention des entreprises permet d'optimiser les délais et de préserver au maximum l'accès au site des collégiens et associations

- > Travaux prévus : Couverture / bardage
- Traitement des façades - Menuiserie extérieures alu - électricité - Chauffage / Ventilation et Plâtrerie

Dans le cadre de la mise aux normes accessibilité des bâtiments, divers travaux ont été réalisés en 2021 : mise à hauteur des sanitaires et dévidoirs, matérialisation des marches et portes vitrées, pose de poignées de préhension...

Service déchets

Gestion des ordures ménagères et du tri sélectif

LA PRÉ COLLECTE

Les dotations de bacs aux usagers se réalisent en étroite concertation avec les communes : la première dotation à une adresse est faite par les services municipaux ; les échanges sont assurés par les agents techniques du service « voirie ».

En 2021, les élus ont souhaité harmoniser les pratiques :

- les usagers des communes du secteur d'Amfreville ont été invités à



retirer leur bac pucé dédié aux ordures ménagères

- les usagers des communes du secteur de Bourg-Achard ont reçu les bacs nécessaires à la présentation des déchets valorisants, en remplacement des sacs plastiques

Nous avons enregistré la distribution de 8 599 bacs : 7 953 bacs en premières dotations effectuées par les mairies et 646 bacs remis par les services techniques.

LA COLLECTE EN PORTE À PORTE

La Société POLYURBAINE NORMANDIE-DERICHEBOURG a collecté sur les 40 communes de Roumois Seine :

- 8 997 tonnes d'ordures ménagères (+ 0.54 % par rapport à 2020)
- 1 466 tonnes de déchets du tri sélectif (+ 9.73 % par rapport à 2020)
- 1051 tonnes de déchets verts sur les communes de Bosroumois et Saint-Ouen du Tilleul (+ 22.49 % par rapport à 2020)

Les remontées d'informations quotidiennes :

Les échanges avec le prestataire ont lieu chaque fois qu'un événement intervient, via une plateforme dématérialisée ; les équipages nous font savoir les difficultés rencontrées au cours des tournées et le service déchets transmet les réclamations reçues des usagers.

La qualité des collectes :

- Les équipages effectuent régulièrement des refus de collecte lorsque les déchets présentés ne sont pas appropriés : 1 638 refus ont été émis par les rippers
- Le SDOMODE (Syndicat de Destruction des Ordures Ménagères de l'Ouest du Département de l'Eure) réalise régulièrement des caractérisations ; pour ce faire, lorsque la benne à ordures ménagères effectue un dépôt de déchets du tri au quai de transfert, un échantillon est prélevé et analysé.

Bilan pour l'année 2021 :

25 caractérisations ont été faites
1036 kg de déchets valorisants analysés
26.38 % correspondent au taux moyen de déchets inappropriés dans le bac au couvercle jaune

- Les suivis de collecte : il s'agit d'observer les bacs de tri présentés



à la collecte ; cette opération se déroule la veille de la collecte de 21 heures à 1 heure. L'ambassadrice du tri de la Communauté de communes a accompagné à quatre reprises les agents du SDOMODE.

- Les pré contrôles de collecte : l'agent a consacré treize heures à la vérification des bacs d'usagers. Si les déchets n'étaient pas appropriés, une sensibilisation était faite.

Réduction des déchets - « Nettoyons la nature »

Les missions de l'ambassadrice du tri

Elle réalise des missions de communication de proximité ; elle informe les usagers des bons gestes de tri des déchets ménagers dans le but d'optimiser la collecte sélective.

Ces interventions sur le terrain sont nombreuses :

- Animations scolaires : toutes les écoles communales du territoire ont été contactées pour les informer des possibilités de sensibilisation du jeune public.

39 animations scolaires - 838 élèves sensibilisés, 838 heures consacrées

- Animations publiques : il s'agit de rencontrer les usagers pour expliquer les enjeux de la collecte sélective ; il faut également apporter des alternatives pour atteindre une réduction des déchets.

Voici quelques exemples de conseils donnés :

- un goûter zéro déchet
- composter les restes de repas pour

détourner la quantité de déchets à présenter à la collecte

- éviter le gaspillage alimentaire

En 2021, 26 animations publiques ont été organisées, elles ont permis d'attirer l'attention de 191 personnes.

Service assainissement

Entretien des espaces verts

Les espaces verts liés aux installations d'assainissement collectif sont nombreux et représentent des surfaces conséquentes (plus de 15 ha).

Pour faire entretenir ces derniers dès 2022 par des entreprises, une consultation a été réalisée en 2021 en coordination avec les autres services de la Communauté de communes.

Préparation du lancement d'une procédure de DSP

Un groupement de bureaux d'études, aux compétences juridique, technique et financière, a été retenu fin 2021 pour assister tout au long de l'année 2022 la Communauté de communes à mener

une procédure de Délégation de Service Public (D.S.P.).

Un délégataire sera retenu pour exploiter l'ensemble des ouvrages d'assainissement à compter de début 2023.

En 2021, ont été uniformisés

- Le règlement du service d'assainissement collectif
- La Participation pour le Financement de l'Assainissement Collectif (P.F.A.C.)
- L'obligation de contrôle de raccordement à l'assainissement collectif avant toute vente (260 contrôles réalisés)

Avis et contrôles

En 2021, le service assainissement a été sollicité pour émettre son avis sur 641 demandes d'urbanisme : 160 C.U. / 99 D.P. / 12 P.A. / 370 P.C.

Le SPANC a réalisé :

- 147 contrôles de conception
- 77 contrôles de réalisation
- 258 contrôles de ventes
- 863 contrôles périodiques

Stations d'épuration

Nouvelle station d'épuration de Saint Ouen de Thouberville

A l'achèvement de la construction de la nouvelle station d'épuration à Saint Ouen de Thouberville, les réseaux du quartier de la Brosse ont été dirigés vers celle-ci pour diminuer les apports sur l'ancienne station qui reste en service.

Le raccordement des habitations des quartiers de la Chouque et du Buisson a alors pu être réalisé.

Cette station, visible depuis l'échangeur de Maison Brûlée, est reconnaissable par ses aménagements architecturaux colorés.



La nouvelle station, dimensionnée pour traiter les eaux de 950 Equivalent-Habitants, permettra encore de nombreux raccordements dans ses alentours en fonction de l'urbanisation future.

Redimensionnement d'ouvrages de refoulement à Bosgouët

Sur la commune de Bosgouët, un poste de relèvement ainsi que sa conduite de refoulement ont été redimensionnés pour permettre la gestion des eaux usées provenant de la nouvelle aire d'autoroute.



Service ruissellement

Protection de la population

Visites sur sites et expertises techniques

En 2021, 46 visites de terrain ont été effectuées avec des élus de la collectivité (22), des riverains (16), des agents (2) ou des partenaires techniques ou institutionnels (6).

Ces visites permettent essentiellement de recenser les désordres hydrauliques constatés et de définir la nature du problème et de l'enjeu.

En fonction de la nature du dysfonctionnement, le service engage des réponses variées :

- Définition d'une solution et réalisation en régie
- Réalisation d'étude hydraulique ponctuelle permettant de préciser la solution à mettre en place et assurer son dimensionnement
- Inscription du dysfonctionnement dans un programme d'aménagement global lorsque celui-ci est associé à un bassin versant étendu ou complexe dans son fonctionnement
- Lorsque le dysfonctionnement ne relève pas d'une compétence de la Communauté de communes (ex : « pluvial urbain »), le service « Ruissellement-GEMAPI » oriente le demandeur vers le bon interlocuteur

Dans le cadre de l'instruction des demandes d'urbanisme, le service « Ruissellement-GEMAPI » apporte un avis technique. Celui-ci s'inscrit dans les actions préventives mises en place par la collectivité pour réduire le risque « inondation » lié à l'urbanisation croissante.

L'expertise qui est établie doit permettre au service instructeur de

vérifier que le projet n'aggrave en rien le fonctionnement hydraulique existant et de sensibiliser le pétitionnaire au risque d'inondation auquel il s'expose. Pour l'année 2021, 585 expertises ont été réalisées pour un temps consacré de 210 heures. Ces chiffres représentent une augmentation de plus de 30 % par rapport à l'année 2020.

Etude hydraulique sur les Zones d'Aménagement Concertée (ZAC) de Quicangrogne, des Portes et du Roumois

Des dysfonctionnements hydrauliques ont été mis en évidence sur plusieurs secteurs des ZAC de Quicangrogne, des Portes du Roumois, localisées sur les communes de Bourg-Achard, Honguemare-Guenouville et Bosgouët. La Communauté de communes Roumois Seine a lancé une étude hydraulique pour remédier aux dysfonctionnements rencontrés et parvenir à un fonctionnement hydraulique optimal tant du point de vue quantitatif que qualitatif. Cette étude a également pris en considération la préservation de la ressource en eau. Des bêttoires ont en effet été identifiées dans le périmètre de la ZAC. Le prestataire retenu a abordé les missions suivantes : dresser un état des lieux des aménagements en place et des dysfonctionnements recensés, modéliser le fonctionnement hydraulique de la zone d'étude et apporter une solution pérenne aux problèmes rencontrés et des propositions pour le maintien de la conformité réglementaire et

l'intégration des projets futurs.

D'un montant total de 31 470 € TTC, la mission a bénéficié d'une participation financière de l'Agence de l'Eau (50 %) et du Département de l'Eure (20 %).

Etudes hydrauliques ponctuelles (Dysfonctionnements recensés en 2019)

La Communauté de Communes Roumois Seine a mené une étude hydraulique au niveau des communes de Bourg-Achard, Caumont, Flancourt-Crescy-en-Roumois, Hauville, la Haye Aubrée et Voiscreville suite au recensement de 9 dysfonctionnements hydrauliques ponctuels signalés.

L'étude s'est achevée en mai 2021 et a permis de définir un programme d'aménagement permettant de réduire le risque d'inondation sur ces secteurs. Le bureau d'études avait également pour objectif de proposer des solutions basées prioritairement sur l'hydraulique douce ou des aménagements aisés à mettre en œuvre. Le montant de l'étude s'est élevé à 52 800 € TTC, levés topographiques compris. L'ensemble des aménagements proposés est chiffré à 680 000 € HT, hors acquisitions foncières, maîtrise d'œuvre, dossiers réglementaires... La collectivité travaille actuellement avec les communes concernées pour obtenir les emprises foncières nécessaires.

Travaux réalisés en 2021 :

- Pose de caniveau grille à Bosroumois
- Travaux rue de l'Eglise à Eturqueraye
- Réalisation d'un ouvrage hydraulique à Flancourt-Crescy-en-Roumois

- Pose de clapets anti-retour sur la digue de Seine à Caumont
- Reprofilage d'un chemin hydraulique à St-Ouen-du-Tilleul
- Renforcement des berges d'un fossé hydraulique à Grand-Bourghtheroulde

GEMAPI

Plan d'actions « inondation » sur les berges de Seine à Caumont

En partenariat avec les acteurs institutionnels et techniques, la Communauté de communes Roumois Seine a participé à une réflexion globale en faveur de la mise en place d'un plan d'actions « inondation » au niveau des berges de Caumont. Parmi les mesures retenues, la Communauté de communes a établi en avril 2021 un état des lieux actualisé du parapet routier intégrant le recensement des ouvrages présents et l'état de la végétation. Cet examen visuel participera à l'établissement d'un diagnostic plus approfondi réalisé à l'occasion de futures études sur le(s) potentiel(s) système(s) d'endiguement de Caumont.

Participation et suivi d'études menées par des organismes ou structures partenaires :

- Travaux de réhabilitation des berges de Seine sur les communes du Landin et de Barneville-sur-Seine (Haropa-Port)
- Etudes de faisabilité de mise en place de clapets sur les lumières des berges de Seine de Mauny et d'une canalisation traversante au hameau Beaulieu (Département 76)
- Etude de modélisation des inondations en estuaire de Seine (GIPSA)
- Elaboration de la stratégie Gestion des Milieux Aquatiques sur l'axe Seine (SMGSN)
- Chantier participatif de réhabilitation de deux mares à la Chapelle Saint-Thomas sur la commune d'Aizier (PnrBSN)
- Définition des mares stratégiques pour la préservation de la ressource en eau (SERPN)
- Comité du règlement d'eau du marais Vernier (DDTM27)
- Etude des voies de transfert de l'AMPA sur le Bassin d'Alimentation de Captages Varras-Moulineaux (SERPN)
- AMO préalable à la passation de

marchés d'études de dangers sur les Systèmes d'Endiguement de la Seine Aval (CD76/SMGSN/Haropa-Port).

Restauration des mares

Achèvement des travaux liés au Programme d'Aménagement Groupé et Intégré des Mares (PAGIM)



Les travaux de réhabilitation de 10 mares communales se sont achevés le 17 mai 2021. Ce programme débuté en 2016 avait pour but de restaurer les fonctionnalités écologiques, hydrauliques et paysagères de mares publiques inscrites dans des réseaux de mares qualifiés de prioritaires sur les communes de Bourneville-Sainte-

Croix, Tocqueville et Trouville-la-Haule. Le montant total de la phase réalisation (Travaux et Maîtrise d'œuvre de réalisation) s'est élevée à 74 559,00 € TTC. La Communauté de communes a pu bénéficier pour cette opération d'un soutien financier de l'Agence de l'Eau Seine Normandie (60 %) et du Département de l'Eure (20 %).

Elaboration du Contrat de Territoire Eau et Climat (CTEC) « Roumois Neubourg »

Le CTEC est un outil de programmation pluriannuel du 11ème programme de l'Agence de l'Eau Seine Normandie qui définit les actions prioritaires à mettre en œuvre en faveur de la préservation des ressources en eau, la biodiversité et l'adaptation au changement climatique du territoire. La Communauté de communes Roumois Seine a participé à l'élaboration d'un CTEC « Roumois Neubourg », porté par le Syndicat d'Eau du Roumois et du Plateau du Neubourg, et a inscrit des actions sur l'enjeu de la Restauration et la Protection des milieux aquatiques et de la biodiversité. Ainsi, un programme d'actions a été établi autour du patrimoine « mares » des communes situées hors territoire du Parc naturel régional des Boucles de la Seine Normande. Celui-ci prévoit le recensement et la caractérisation des mares du territoire, l'étude de faisabilité et la définition d'un programme de réhabilitation de mares et la restauration effective de 20 mares à l'échéance 2024.





Affirmer l'identité de notre territoire

Service urbanisme

Rénovation énergétique des habitations

SOLHA ESPACE FAIRE

Dans le cadre de la rénovation énergétique des habitations, un technicien reçoit, conseille et aide au montage financier et administratif des aides à la rénovation énergétique.

En 2021, 11 permanences ont été tenues et 56 personnes ont pu bénéficier de l'accompagnement d'un technicien Info Energie.



Développer des partenariats

Service voirie

Principaux travaux

Voici la liste des travaux de voirie effectués durant l'année 2021

Enduit Superficiel d'Usure

2,3 km : 46 236,59 € TTC

Rue St George à Bourneville Ste Croix
Rue « Forestière » St Ouen du Tilleul
Rue du Fitz à St Pierre du Bosguérard
Avenue du Framboisier à St Pierre du Bosguérard

Enrobés Coulés à Froid

1,25 km : 64 136,13 € TTC

Rue Le Cointre à Thuit de l'Oison
Rue du Fitz à St Pierre du Bosguérard
Rue des Abeilles à Boissey le Châtel
Rue Jules Ferry à Etréville/Eturqueraye

Enrobés Tièdes

1,25 km : 123 095,03 € TTC

Rue de Rudemont à St Ouen de Thouberville
Rue des Erables à La Trinité de

Thouberville

La Corderie à Barneville sur Seine

Imp Homare à St Léger du Gennetey

Rue de la Plaine à St Denis des Monts

Imp du Domaine à Les Monts du Roumois

Rue Charles Lettelier à Bosgouet

Enrobés

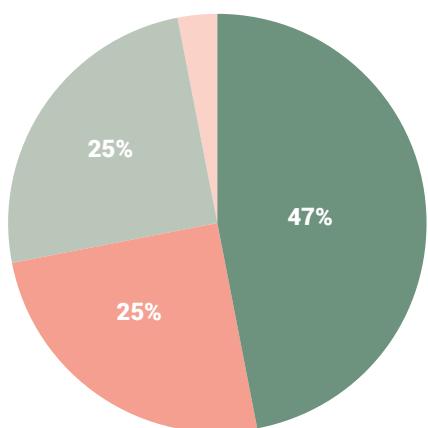
150 ml - 34 341,91 € TTC

Rue de la Déchetterie à Grand

Bourgtheroulde

Rue Barrabas à Grand Bourgtheroulde

Répartition des kilomètres de travaux



ESCU

ZCF

Enrobés Tièdes

Enrobés

Services saisonniers

Viabilité hivernale : consiste au salage/déneigement des voiries départementales conventionnées, les voiries d'intérêts communautaires des circuits de bus, soit 206 km, avec la participation des 17 agents de la voirie et des 4 véhicules de salage.

En chiffre, durant l'année 2021 :

DU 01/01/2021 AU 17/03/2021	
Nombre d'interventions	6
Consommation de sel	42 m ³

Le Fauchage des accotements des 695 km de voirie de la communauté de communes est réalisé sur 2 périodes :

- La première s'effectue de mi-mai à mi-juin où la tonte des accotements est réalisée sur 1m de largeur
- La seconde a lieu de mi-août à mi-octobre où les agents procèdent au fauchage de l'intégralité des accotements



Le service voirie met à contribution ses sept véhicules de fauchages pour réaliser au mieux ces interventions. Les agents du service voirie interviennent également sur le fauchage des fossés de ruissellement des plaines agricoles (40 km)

Service cartographie (SIG)

Identification des différentes zones d'intervention sur le territoire

Le service SIG se doit d'intervenir sur tous le territoire sans exception, et mettre tout en œuvre pour le valoriser.

Appui auprès des services

Le service SIG a pour mission de répondre aux besoins des services en termes de données. Si des données sont inexistantes alors la collaboration avec d'autres services ou d'autres collectivités est nécessaire, assurant ainsi une parfaite transversalité.

Le niveau d'expertise du service peut donc intervenir dans divers domaines comme ceux cités ci-dessous :

Expertise SIG auprès du service assainissement (KIS) :

- Mettre à jour les fichiers MAJIC
- Enrichir en fond de plan le logiciel métier
- Intégrer de nouvelles sources de données
- Répondre aux DTIC
- Réaliser des documents de travail

Expertise auprès du service développement économique :

- Cartographier les Zones d'Activités
- Cartographier les propriétés foncières Roumois Seine
- Apporter les plans nécessaires aux déclarations préalables

Expertise auprès du service urbanisme :

- Cartographier les communes selon le document d'urbanisme dont elles dépendent
- Aider à la décision pour choisir les zones d'urbanisation, en cartographiant tout élément susceptible d'entrer en considération, à proximité des parcelles concernées (les cavités, les réseaux, les zones économiques, le nombre de ménages...).

Expertise auprès du service aides à domicile :

- Géolocaliser les bénéficiaires des aides à domicile
- Cartographier les bénéficiaires sur tout le territoire

Ainsi le service SIG, grâce à toutes ces collaborations, est en mesure d'apporter des cartographies thématiques, et d'associer toutes les couches de données, de tous les services confondus.





S'adapter aux besoins des habitants et rééquilibrer les flux financiers des budgets annexes

Service enfance jeunesse

Projet Educatif Local

Malgré les contraintes sanitaires, les équipes se sont appliquées à maintenir autant que possible la continuité de service afin que les familles puissent poursuivre leur activité professionnelle

et que l'économie du territoire ne soit pas à terme trop impacté. Dès que cela fut possible, la collectivité a poursuivi ses ambitions éducatives en lien avec le Projet Educatif Local. Cela s'est traduit concrètement par une première réunion avec des élus de

la Communauté de Communes afin de réfléchir sur la définition de la politique jeunesse du territoire. L'objet de celle-ci étant de commencer à réfléchir sur les souhaits et attentes de ces derniers en matière de jeunesse afin de déterminer par la suite des orientations. Le handicap a fait l'objet de réunions avec pour objectif de mobiliser les acteurs éducatifs autour du handicap et de constituer des groupes thématiques qui devront mener un travail afin d'apporter des solutions concrètes aux enfants et aux familles concernés. Les équipes se sont mobilisées sur la mise en œuvre d'une charte éducative en lien avec les équipes enseignantes. Cette charte permettra de répondre au besoin de transversalité en vue d'une meilleure articulation des différents temps de l'enfant autour de règles communes.

Création d'un dispositif d'accueil des collégiens de 3ème en stage d'observation en collaboration avec le service enfance

23 jeunes, majoritairement du territoire communautaire et provenant de 7 collèges, ont été retenus pour participer à un stage d'observation de 3ème. 20 d'entre eux ont effectué leur stage. Le service ressources humaines a assuré le suivi administratif des collégiens. 6 services de la collectivité ont été sollicités par les jeunes, avec une large majorité au service petite enfance, en crèches.

Accueils et projets

Projet intergénérationnel : échange entre les ALSH et les résidents

Jardin thérapeutique : Des bacs surélevés ont été construits par les jeunes. Ils ont ensuite été installés, dans le parc de la résidence et les résidents, aidés par ces jeunes, y ont planté des fleurs et légumes. Derrière la résidence, 40 m² ont été aménagés avec l'aide des services techniques. Des chemins ont été délimités (ajout de gravillons), des souches ont été déplantées. Nous allons y planter fleurs, arbustes fruitiers, plantes aromatiques. Nous allons y installer des pergolas, et des bancs. Les jeunes viendront aider les résidents à entretenir tous ces plants. Le terrain de pétanque a également été restauré ; les jeunes sont venus aménager le pourtour du



terrain afin que les résidents puissent y accéder facilement, des bancs ont été installés. Pendant que certains étaient à l'extérieur, d'autres étaient à l'intérieur afin de préparer des gâteaux avec l'aide des résidents.

Médiation numérique

Tous les 15 jours, un après-midi jeux numériques est proposé : bowling, pétanque en jeux vidéo. Des « battles » ont été organisées entre les résidents et les jeunes de la collectivité. L'équipe d'animation propose différentes activités au quotidien afin de maintenir l'autonomie des seniors.

Le service petite enfance

En lien avec le projet éducatif du territoire, le service petite enfance s'inscrit dans une dynamique de soutien à la parentalité et travaille sur la co-éducation. Il s'inscrit également

dans une démarche de soutien auprès des familles en situation de handicap. Le service petite enfance offre aux familles différents services afin de les soutenir dans leur rôle de parents, de les accompagner dans la recherche d'un mode de garde adapté à leurs besoins et de pouvoir concilier vie professionnelle et vie familiale. Pour ce faire, la Communauté de communes dispose de 3 relais Petite Enfance et de 4 Structures Multi Accueil (soit un total de 112 places). Durant le confinement, une des structures petite enfance est restée ouverte pour accueillir les enfants de personnels prioritaires et les Relais Petite Enfance sont restés ouverts en distanciel.

• Les accueils collectifs

Les équipes des structures mettent tout en œuvre pour offrir aux enfants de 3 mois à 5 ans révolus un accueil bienveillant et sécurisant. Elles



favorisent l'éveil, le développement de l'enfant psychomoteur et la socialisation à travers diverses propositions éducatives.

En 2021, 229 enfants ont été accueillis sur la structure de façon régulière ou occasionnelle.

Du fait du contexte épidémique, peu d'actions collectives ont été proposées sur les structures (atelier parents/enfant, sortie, réunion de rentrée). De ce fait, le personnel a renforcé le soutien et l'écoute individuel en faisant preuve de disponibilité et d'empathie afin de valoriser les compétences parentales, favoriser le lien parents/enfant et répondre aux besoins des familles.

Durant le confinement, le lien a été maintenu entre les structures et les familles via les échanges de mails et en proposant des tutos d'activités, des lectures filmées, des petits films du quotidien des enfants revisité.

• Les Relais Petite Enfance

Les Relais Petite Enfance sont des lieux d'accueil, d'information, d'orientation, de conseil et d'accompagnement qui permettent l'accès aux droits pour les familles et les assistants maternels. Ils ont aussi pour fonction l'observatoire sur les conditions d'accueil du jeune enfant et contribue à la professionnalisation des assistants maternels.

Le Relai assure la mission de guichet unique qui consiste à accueillir les familles afin de présenter l'ensemble des moyens d'accueil (individuel et collectif) pour les enfants et de gérer les préinscriptions sur les Structures Multi Accueil.

En 2021, 271 assistants maternels ont exercé sur le territoire Roumois Seine. Les Relais Petite Enfance proposent aux assistantes maternelles et aux parents employeurs différents temps :

- Ateliers d'éveil :

Les ateliers sont des temps destinés à l'accueil de l'enfant accompagné de leur assistant maternel. Ces temps sont animés par les animatrices des RAM ou par des intervenants extérieurs. Pour les enfants, chaque atelier répond à des objectifs en termes de développement sensori-moteur, psycho-affectif et social. Les thématiques proposées restent au plus proche de leur besoin

et leur capacité. Pour les assistants maternels, ces temps constituent un espace de professionnalisation propice à l'échange et à l'observation du jeune enfant. Chaque RAM établit son planning d'activités puis envoyé aux assistants maternels pour inscription.

TEMPS FORTS :

Réunions de rentrée, table du dîner (rencontre entre les familles autour d'un sujet de la petite enfance

• Projets de la Petite Enfance

Différents projets ont été travaillés au cours de l'année 2021. Ils ont débuté en 2021 et vont être aboutis en 2022.

- La Semaine Petite Enfance

- Le projet « un environnement sain pour mon enfant »

- Les 1 000 premiers jours

Le service petite enfance poursuit le développement de son partenariat que se soit en interne ou externe (PMI, association, éducation nationale...).

Le service enfance

Le service enfance est l'un des plus gros services de la Communauté de communes en termes d'agents (environ 120). Le service s'efforce de répondre aux besoins des usagers. Les accueils de loisirs et accueil périscolaires sont un lieu de détente et de socialisation.

Les objectifs des structures sont :

- Accueillir les enfants en toute sécurité
- Proposer des activités pour éveiller les enfants
- Accompagner les enfants dans l'apprentissage de l'autonomie
- Développer, les fonctions motrices, la créativité et l'imaginaire
- Permettre aux familles de s'investir au sein des accueils



Afin d'atteindre ses objectifs, une équipe, très motivée, composée de 2 coordonnateurs enfance jeunesse, 10 directeurs (donc 2 enfance jeunesse) et plus de 110 animateurs œuvrent afin de proposer des actions de qualité, adaptés à l'enfant, à ses attentes et à ses besoins. Ainsi, tout au long de l'année, les enfants ont pu s'exprimer, partager, apprendre par le biais d'activités sportives, manuelles, artistiques, culturelles, numériques... De plus, de nombreuses actions familles ont été proposées.

Présentation du service

26 sites d'accueil périscolaire ouverts tous les jours d'école :

Thuit de l'Oison, St Pierre des Fleurs, Amfreville St Amand, St Pierre du Bosguérard, Boissey le Châtel, Berville en Roumois, Les Monts du Roumois (école et alsh), Grand Bourgtheroulde, Thénouville, Bosroumois, St Ouen du Tilleul, St Ouen de Thouberville,



Caumont, Bosgouet, Honguemare Guenouville, Bourg Achard (Les Petits Loups et espace jeunes), Flancourt Crescy en Roumois (école maternelle et école primaires), Bouquetot, Hauville, Etreville, Bourneville, Trouville la Haule, Ste Opportune la Mare

9 sites d'accueil périscolaire des mercredis :

Thuit de l'Oison, Amfreville St Amand, St Pierre du Bosguérard, Les Monts du Roumois, Grand Bourgtheroulde, Bosroumois, St Ouen de Thouberville, Bourg Achard (Colombier et espace jeune)

9 accueils de loisirs extra-scolaires :

St Pierre du Bosguérard, Les Monts du Roumois, Grand Bourgtheroulde, Bosroumois, St Ouen de Thouberville, Bourg Achard (Colombier et espace jeunes) et Thuit l'Oison, Amfreville St Amand



Les changements 2021

- Réouverture complète du site d'Amfreville
- Mise en place du Portail Familles Roumois Seine
- L'application successive de protocole sanitaire à la suite du COVID
- Réorganisation des secteurs au sein du service enfance à la suite du départ de deux directeurs d'alsh

Actions marquantes de l'année malgré la crise sanitaire

- Technocom directement sur les accueils de loisirs
- Projet Téléthon et collecte de piles
- Collectes de recyclage sur de multiples sites
- Continuité et valorisation des actions en lien avec le service déchets. En effet, l'ensemble des accueils extra



scolaire réalise le tri sélectif et des actions de valorisation sont prévus en 2022 (cinéaste, expo photo...)

- Manège au jouet au profit du Secours Populaire
- Travail autour de la différence et du handicap
- Travail autour du cinéma
- Travail autour de la musique
- Partenariat avec le maraicher de Trouville la Haule
- Actions familles multiples en soirée, goûter expo photo, jeux en famille...

Le service jeunesse

Le service s'efforce de répondre aux besoins, souhaits et projets des jeunes qu'il reçoit. Les accueils jeunes sont des lieux d'écoute, de conseil, de projet et de socialisation.

Les objectifs des structures sont :

- Permettre aux jeunes de se retrouver dans un lieu sécurisé
- Proposer des actions adaptées aux publics
- Permettre aux jeunes de créer des projets structurants

- Permettre aux jeunes d'avoir un lieu d'écoute et de soutien

Afin d'atteindre ces objectifs, l'équipe a multiplié les actions afin de répondre au mieux aux besoins des jeunes et des familles du territoire.

Présentation du service

2 sites d'accueil sur les vacances :

Les Monts du Roumois (hors Noël)
Bourg Achard (hors Noël et août)

2 sites d'accueil sur les week-ends :

Les vendredis :

Les Monts du Roumois (1 semaine sur deux en alternance avec l'autre accueil)
Bourg Achard (1 semaine sur deux en alternance avec l'autre accueil)

Des navettes de ramassage sont mises en place permettant à un bon nombre de jeunes de fréquenter les deux sites.

Les samedis :

Les Monts du Roumois et Bourg Achard (1 samedi par mois, accueil en simultané)

1 collège sur lequel nous intervenons : Bourg Achard dans le cadre de Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS)





Changements 2021

- Réorganisation des secteurs au sein du service enfance à la suite du départ de deux directeurs d'alsh
- L'application successive de protocoles sanitaires COVID obligeant l'annulation des accueils jeunesse
- Mise en place du Portail Familles Roumois Seine

Faits marquants de l'année

- Actions Jeunesse à distance : proposition de jeux et rencontres numériques le vendredi soir lorsque l'accueil physique n'était plus permis
- « Cuisiner pour bien manger » : projet qui s'est traduit par la mise en place d'ateliers cuisine en lien avec Sport ma santé
- Stage avec la rappeuse Pumpkin et le beat maker Vin's Da Cuero : 4 journées d'ateliers d'écriture rap et beat making
- Création de courts métrages en partenariat avec le CRIJ
- Tournoi de pétanque intergénérationnel avec la résidence autonomie, en partenariat avec le club de pétanque de la commune de Grand Bourgtheroulde
- Semaine du handisport en partenariat avec le service des sports, le comité olympique et la CC Pays du Neubourg
- Mud Warrior : en partenariat avec le service des sports, le dispositif « Sport ma Santé » et la CC Pays du Neubourg
- Jeunes Chefs au Top : journée des défis culinaires en lien avec le dispositif « Sport ma Santé » en partenariat avec un nutritionniste
- Prestations numériques proposées sur les structures par le médiateur numérique de la collectivité

Les séjours

Enfance :

3 semaines de séjours / 3 destinations sous forme de Base :

Base de loisirs de Jumièges : activité nautique, jeux gonflables, accrobranche, activité de terrain pleine air, baignade. Pour les groupes : 4/6 ans, 8/11 ans, et 6/8 ans

Centre équestre de Thierville : équitation, soin aux animaux et activités diverses. Pour les groupes : 5/7 ans, 8/11 ans et 6/8 ans

Camping de Honfleur : Plage, labyrinthe de maïs, marché nocturne, bateau, Naturospace. Pour les groupes : 4/6 ans, 6/8 ans et 8/11 ans
168 places disponibles. Taux de participation de 100 %

Jeunesse :

3 semaines de séjours / 1 destination sous forme de Base :

Base de loisirs Asnelles : activités nautiques, Festyland, balade à Caen. Pour les ados (collégiens et lycéens).
48 places disponibles : Taux de participation de 100 %

Points forts :

- Les séjours sont une action très prisée par les enfants comme par leur famille
- Mise en place d'une réunion d'information familles ainsi qu'une soirée présentation des séjours sous forme de projection vidéo et photo.
- Réunion de clôture des séjours avec diffusion de vidéo souvenir suivi d'un pot famille

Projets 2021 du service enfance jeunesse

Livret de formation interne (échange de pratique) :

- Permettre aux acteurs de prendre connaissance et de s'approprier des outils pédagogiques itinérants conçus par les coordonnateurs, directeurs et directeurs adjoints du service enfance jeunesse
- Élargir l'offre de formation de proximité en proposant des formations supplémentaires à celles planifiées par le responsable direct
- Offrir divers formats de formation qu'elles soient techniques, pédagogiques ou éducatives et ce au plus près des disponibilités des acteurs et de l'organisation des équipes pédagogiques.

Charte éducative :

En vue d'une meilleure articulation des différents temps de l'enfant mais aussi d'une concertation de qualité entre les acteurs éducatifs, il sera proposé aux écoles du premier degré qui le désirent de participer à la mise en œuvre d'une charte éducative commune et coconstruites entre l'école, la communes et Roumois Seine.

Projets intergénérationnels avec la résidence autonomie

Fabrication par les jeunes d'un terrain de pétanque destiné aux résidents en même temps qu'une action culinaire partagée.

Jardin thérapeutique : le chantier est également en cours puisque les travaux ont débuté en octobre. Le projet se poursuivra avec les enfants des accueils de loisirs, les élèves de SEGPA du collège de Grand Bourgtheroulde et les enfants des crèches en 2022.

Promeneur du Net

Alors que les modes de communication et de socialisation des jeunes évoluent très rapidement, notamment par l'usage d'internet et des réseaux sociaux, la fonction d'accompagnement de la jeunesse devait s'adapter. En effet, il était essentiel de poursuivre la présence éducative sur le net et de les retrouver là où ils sont quotidiennement.

C'est un moyen qui peut faciliter et fluidifier l'accès des jeunes aux professionnels par l'instantanéité des échanges et inversement. Par ailleurs, c'est aussi un formidable espace de partage (publications, musiques...), d'accompagnement et de conseil, auprès des jeunes sur leur utilisation d'internet et des réseaux sociaux. En somme, une toute autre manière d'être en relation avec les jeunes tout en étant au plus près des évolutions de notre société.

Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS)

Dans le cadre du CLAS (Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité), dispositif soutenu par la CAF (Caisse d'Allocations Familiales) s'appuyant sur la charte nationale d'accompagnement à la scolarité, le partenariat entre la Communauté de Communes Roumois Seine et le collège Simone Veil a pu perdurer en 2021 pour un petit groupe d'élèves de 5e. Grâce à une dynamique

de projet menée par des animateurs, les jeunes pourront travailler sur de nombreuses compétences favorisant la réussite scolaire comme l'estime de soi, le savoir-être, la prise de parole, l'organisation du travail personnel...

Actions parentalité

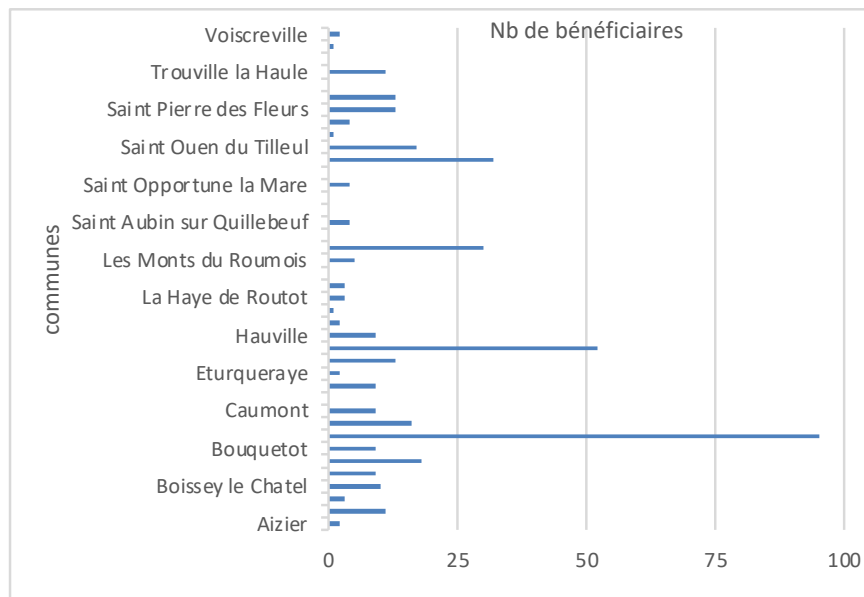
La parentalité numérique a été abordée grâce à l'implication et l'investissement du médiateur numérique de la collectivité qui a su varier les propositions adressées aux jeunes et à leurs parents. Le souhait étant de sensibiliser les familles aux usages numériques de leur enfant que ce soit d'un point de vue préventif ou tout simplement de loisirs et d'activité partagée.

Service aide à domicile et résidence autonomie

Objectifs, interventions

Les 90 aides à domicile ont réalisé 145 077 prestations et parcouru 215 654 km sur 32 communes pour effectuer 106 488 h sur l'année 2021. 70 % de cette activité est en faveur des bénéficiaires ayant un dossier d'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA).

Le SAAD a pris en charge environ 420 bénéficiaires. Pour 90 % d'entre eux, ils ont plus de 70 ans. Les agents interviennent en moyenne entre 20h et 25h par mois chez les bénéficiaires. L'année 2021 a été à nouveau marquée par la crise sanitaire. Cependant, l'effet du vaccin et la prise d'expérience d'une organisation en mode contraint



a permis de maintenir l'ensemble de l'activité en répondant du mieux possible aux situations particulières. La protection des agents et des bénéficiaires a été l'une des principales priorités. Pour cela, le service a œuvré pour faciliter la vaccination des agents et a maintenu la fourniture de l'ensemble des EPI nécessaires tout au long de l'année. En octobre 2021, une modification de l'organigramme de Roumois Seine a conduit à la création d'un pôle solidarité et autonomie dans lequel prend place le service d'aide et d'accompagnement à domicile afin de donner une plus grande visibilité à cette compétence communautaire. Peu avant, durant l'été, l'ancien secteur de gestion de Ste Opportune

la Mare a été rattaché au secteur de Bourg Achard. L'objectif de cette nouvelle organisation était d'assurer la continuité du fonctionnement, le suivi des personnes accompagnées et d'apporter une meilleure réponse aux demandes. Quatre encadrantes sont réparties par binôme sur les deux pôles, une assistante administrative et une responsable de service forment le pôle administratif du service. Afin de répondre à la volonté de la Communauté de Communes Roumois Seine d'accompagner le développement et l'accompagnement des jeunes et des personnes souhaitant entrer dans les métiers de l'aide à domicile, le service a pu accueillir 10 stagiaires grâce au partenariat avec la Maison Familiale et Rurale de Routot.



Accompagnement des personnes âgées, dépendantes

Dans le même objectif mais en direction des agents de Roumois Seine, 35 agents sont allés en formation sur les thèmes suivants : gestes et postures, prise en charge du handicap, connaissance des maladies neuro dégénératives, analyse des pratiques professionnelles, accompagnement de fin de vie et alimentation de la personne âgée. Les encadrantes ont bénéficié d'une formation sur le management de proximité et une sensibilisation au repérage de la fragilité de la personne âgée.

Le Contrat Pluriannuel d'Objectif et

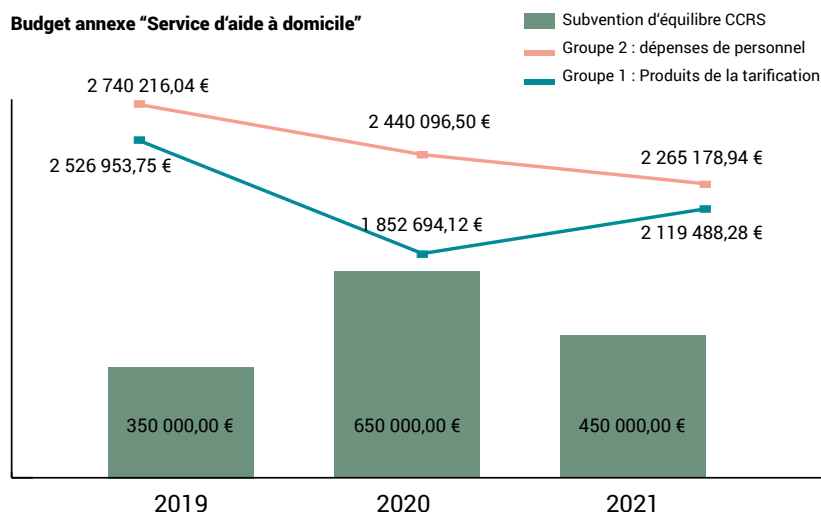
de Moyen (CPOM) devait prendre fin le 31 décembre 2021. Ce contrat liant le Département et la Communauté de Communes Roumois Seine est une véritable colonne vertébrale financière de l'intervention de la Communauté de Communes Roumois Seine en direction des personnes bénéficiant de l'APA, de la Prestation de compensation du Handicap (PCH) et de l'Aide Sociale. En 2022 et en partenariat avec le Département de l'Eure, un nouveau contrat viendra à être élaboré.

Fin 2021, un questionnaire de satisfaction a été élaboré, distribué début 2022. Il a permis de faire un premier état des lieux des prestations et permettra ensuite de débiter l'élaboration du projet de service en 2022, s'inscrivant dans la politique en direction des séniors de la Communauté de Communes Roumois Seine, en cours de structuration.

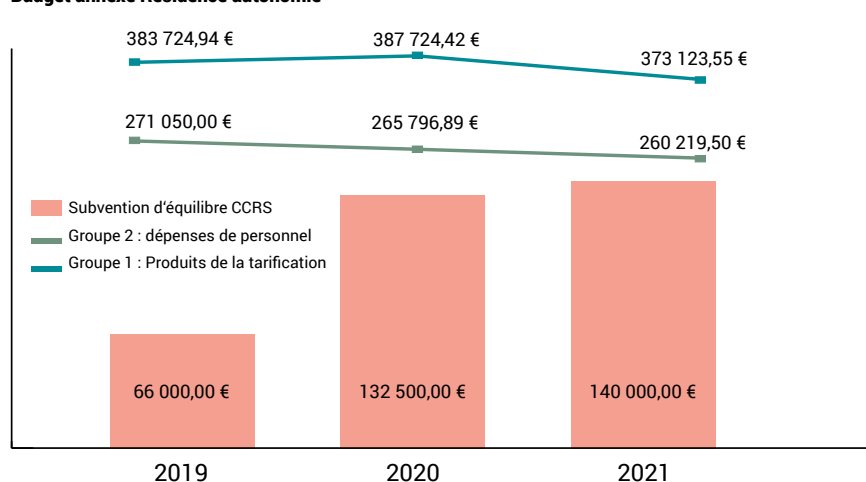
Résidence autonomie

13 nouveaux résidents ont été admis et 12 résidents nous ont quittés. Tous les extincteurs ont été changés et une maintenance est effectuée une fois l'année. De même pour les blocs de secours qui ont tous été remplacés. Les faitages autour de la résidence ont été renouvelés, et les gouttières nettoyées. Le tapis du sas d'entrée a été changé. Poursuivant le programme de rénovation, une dizaine de logements ont été renouvelés au cours de l'année. Une partie du mobilier de la

Budget annexe "Service d'aide à domicile"



Budget annexe Résidence autonomie



salle de restauration a été changé, des tables rondes et des chaises colorées ont été installés afin de favoriser la convivialité.

Service finances

Gestion des budgets annexes (aide à domicile et RPA)

Le résultat financier du budget service d'aide à domicile a permis de baisser la contribution du budget principal de 200 000 € sur 2021. Les produits de la tarification sont en hausse après une année 2020 fortement impactée par la crise sanitaire. Ainsi, les résultats comptables du service d'aide à domicile sont en amélioration.

La résidence autonomie Jean Guenier a aussi été marquée par le COVID-19 en 2020 avec des répercussions sur 2021. Celle-ci a bénéficié de travaux de rénovation. Ainsi, les logements une fois libérés sont restaurés avant remise en location. L'occupation des logements et l'animation ont été les priorités durant l'année écoulée. Le budget principal a participé à hauteur de 140 000 € afin d'équilibrer ce budget annexe.





Une offre de services pour les habitants

Centre de vaccination COVID

Du 2 mars au 6 octobre 2021, un centre de vaccination, piloté par l'assistante de prévention, a été mis en place à Thuit-Hébert. Les agents de la collectivité ont également été mobilisés, à raison de 4 personnes en moyenne par jour.

24 545 doses de vaccin ont été administrées, incluant la 1^{ère}, 2^{ème} dose et le rappel (3^{ème} injection).

Cette forte mobilisation et implication des agents a permis à Roumois Seine

d'être le territoire n° 1 de la couverture vaccinale au sein du département de l'Eure.

Médiation numérique

Prévention Numérique : sensibilisation aux dangers du numérique

Portés par des partenaires comme l'Agence Régionale de Santé de Normandie et l'Etat, des projets de prévention ont rythmé la médiation numérique en 2021. Ils ont donné lieu



à des interventions en milieu scolaire (écoles et collèges), notamment lors des journées de lutte contre le cyberharcèlement.

Ces actions d'animations numériques ont concerné le public enfant et jeune des accueils de loisirs du territoire avec en point d'orgue l'été numérique au cours duquel plus de 700 personnes ont été sensibilisées aux dangers du numérique.

Les anciens de la résidence autonomie ont bénéficié d'ateliers numériques à raison d'une séance hebdomadaire au cours desquelles ils ont pu découvrir les jeux de mouvements et la réalité virtuelle.

Technocom

Deux éditions du Technocom ont eu lieu en 2021 avec en février une version itinérante en direction des accueils enfance et jeunesse, avec un espace game et un atelier trutage vidéo et en octobre le retour en présentiel au sein de la Maison des Associations de Bourg Achard du salon de la parentalité numérique.

Service vie associative

En 2021, le service était composé d'une équipe de 10 agents qui comprenait 1 responsable de service, 1 référent des équipements sportifs, 1 assistante et 7 agents techniques intervenant au sein des installations sportives suivantes :

Pistes :

- Athlétisme à Routot
- Roller à Boisse le Châtel
- Piste de course à Grand Bourgtheroulde

Dojos :

- Gymnase Dannelot à Bourg Achard
- Gymnase à Routot
- Gymnase Jacques Anquetil à Bosroumois (fermé pour cause d'expertise pour réhabilitation)

Tennis :

- Tennis plein air à Grand Bourgtheroulde & St Ouen du Tilleul
- Tennis couverts à Grand Bourgtheroulde, Bosroumois & Routot

Stades :

- Football, rugby & tir à l'arc au Thuit de l'Oison
- Football à St Pierre des Fleurs
- Football au Thuit de l'Oison
- Football René Berthelot à St Ouen du

Tilleul

- Football à Boisse le Châtel
- Football synthétique à Routot

Salles multisports :

- Gymnase Gomez à St Pierre des Fleurs
- Gymnase Jean Gachassin au Thuit de l'Oison
- Gymnase Pierre Dannelot à Bourg Achard
- Gymnase à Bourg Achard
- Gymnase du Roumois à St Ouen de Thouberville
- Gymnase à Routot
- Gymnase Colette Besson à Boisse le Châtel
- Gymnase Bruno Benedetti à Grand Bourgtheroulde
- Gymnase Jacques Anquetil à Bosroumois

Aires de jeux :

- 1 aire de jeux à Hauville
- terrain sportif à Grand Bourgtheroulde

Les missions principales du service des sports ont été : la gestion des plannings et des équipements sportifs, l'accueil du public, le nettoyage des locaux, la mise en place de petits travaux de maintenance au sein des infrastructures. Les installations sportives ont été fermées une partie de l'année 2021 en raison de la crise sanitaire. Le service a mis en place des protocoles en référence aux directives du Ministère des Sports afin de procéder à des fermetures totales ou partielles puis à des réouvertures progressives en fonction de l'évolution de la législation. L'équipe des agents techniques du service s'est mobilisée pour assurer la surveillance des différents sites pendant le confinement puis réaliser des travaux d'embellissement et enfin appliquer les procédures de désinfection.

Avec le concours du service des sports, le service bâtiment de la collectivité a porté la construction du nouveau gymnase de Bourneville Ste Croix et le lancement des procédures de marchés pour la rénovation énergétique du gymnase de Grand Bourgtheroulde. En fin d'année, l'ensemble des mobiliers sportifs ont été vérifiés et contrôlés par des entreprises certifiées afin de diagnostiquer l'état global du parc sportif.





Un grand bol d'

Une identité rurale avec les pôles de centralité

Plan Local d'Urbanisme intercommunal

La Communauté de Communes Roumois Seine a lancé son Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) sur son territoire. Pour la partie agricole de l'état des lieux, il a été nécessaire de recenser toutes les activités agricoles professionnelles et d'identifier les enjeux à prendre en compte dans le PLUi. Pour répondre à ce besoin, la Communauté de communes a retenu

un bureau d'études associé à la Chambre Régionale d'Agriculture de Normandie pour réaliser le diagnostic agricole.

Après une réunion de lancement réalisée le 9 novembre à Barneville-sur-Seine présentant aux exploitants agricoles la démarche de l'enquête agricole, des permanences ont été organisées dans 5 communes du territoire fin 2021 afin que chaque exploitant puisse faire part de son activité et de ses projets lors d'un



échange individuel avec un agent de la Chambre d'agriculture. Ce recensement agricole a été primordial pour la prise en compte de l'activité agricole dans le PLUi et plus particulièrement les règlements graphiques (zonage) et écrits.

Lundi 15 novembre, les élus des 40 communes du territoire Roumois Seine ont été informés au cours de la **Conférence des Maires** des prochaines étapes d'élaboration du PLUi. Le cabinet VE2A, THEMA environnement et la Chambre d'Agriculture de l'Eure accompagnent la Communauté de Communes afin d'élaborer le Plan Local d'Urbanisme intercommunal. Le PLUi a pour vocation le développement des communes en fixant les règles d'urbanisme et de construction selon un découpe précis en différentes zones. Il permettra d'encadrer rigoureusement les projets urbains, les styles architecturaux, leurs impacts sur l'environnement collectif et sur le développement durable.

Espaces France services

Accès au numérique pour tous

La collectivité a choisi, lors du conseil communautaire du 28 juin 2021, de

s'inscrire dans le dispositif d'Etat appelé « Maison France Services ». C'est une émanation directe des « Maisons de Services A la Population » (MSAP) qui existaient déjà, mais avec



une labélisation que ces dernières n'avaient pas.

Labélisation émise par les services de l'Etat, à travers la Préfecture, le 12

octobre 2021.

La collectivité, dans le but de créer un réel maillage de son territoire, a décidé d'ouvrir trois maisons principales et deux annexes. Ces ouvertures ont été réalisées en même temps.

Les mairies qui ont proposé des sites et qui ont été retenues sont :

Maisons principales (labélisées)

Thuit de l'Oison (Ancienne mairie de Thuit Anger)

Bourg Achard (Ancienne trésorerie de Bourg Achard)

Grand Bourgtheroulde (1er étage du Château Gasse Keller)

Maisons annexes

Amfreville Saint Amand (dans les locaux de la mairie)

Bourneville Sainte Croix (Ancienne mairie de Sainte Croix sur Aizier)

Ce sont des lieux d'accueil de la population au sein desquels des agents formés vont faciliter l'accès aux démarches administratives par le numérique.

Les partenaires institutionnels sont :

L'Agence Nationale des Titres Sécurisés (ANTS)

L'assurance maladie (CPAM)

L'assurance retraite (CARSAT)

La CAF

La Mutuelle Sociale Agricole (MSA)

Pôle Emploi

Les finances publiques (DDFIP)

Le Conseil Départemental de l'Accès au Droit (CDAD)

La Poste

Pour mener à bien ces missions, la collectivité a recruté en interne six agents (1 coordonnateur et 5 agents d'accueil) et, en externe, une conseillère numérique. Ils ont été formés en deux étapes : une formation socle définissant les tenants et aboutissants de ce nouveau métier, puis une formation métiers qui a permis la rencontre des partenaires. La conseillère numérique a eu une formation professionnelle certifiante de 4 mois. L'équipe a commencé à travailler et a été réunie pour la première fois le lundi 4 octobre 2021, dans l'ancienne mairie de Thuit-Anger. Depuis le 9 décembre 2021, les Espaces France Services sont ouvertes au public.



Petites Villes de Demain

Dynamisation des centres-bourgs et cadre de vie

La Communauté de Communes Roumois Seine porte le programme « Petites Villes de Demain » dont les communes de Bourg Achard et Grand Bourgtheroulde sont lauréates. Ce programme lancé le 1er octobre 2020 par l'Etat a pour objectif de permettre aux communes de moins de 20 000 habitants de bénéficier d'aides techniques et financières pour renforcer leur fonctionnalité et conforter leur rôle de centralité dans la transition écologique et l'équilibre territorial.

Dans ce cadre, la collectivité a recruté en juillet 2021 un chef de projet pour accompagner les communes dans la conception et le pilotage de leur projet de revitalisation.

Deux communes lauréates : Bourg Achard et Grand Bourgtheroulde

Dates clés :

- Signature convention d'adhésion : avril 2021
- Recrutement chef de projet PVD : juillet 2021
- Signature de la convention cadre pluriannuelle valant Opération de Revitalisation de Territoire : octobre 2022

Travail réalisé en 2021 :

- Accompagner les communes dans la



définition de leurs projets contribuant à la revitalisation ; participation aux différentes réunions de travail

- Rencontre des différents partenaires locaux du programme PVD : Banque des Territoires, DDTM, Département de l'Eure, EPFN, CAUE, Agences d'Urbanisme
- Accompagner les communes pour répondre à des appels à projets permettant un accompagnement technique et/ou financier des projets
- Suivi de diverses formations et

conférences organisées par l'Agence Nationale de Cohésion du Territoire et les différents partenaires du programme sur les thématiques phares de la revitalisation

- Suivi de l'accompagnement des partenaires externes (études, diagnostics) pour les projets des communes
- Participation au Club PVD organisé par la DDTM de l'Eure





Améliorer l'efficacité de l'action communautaire (également au service de ses communes)

Administration générale

QUELQUES CHIFFRES CLÉS DES INSTANCES DE DÉCISIONS COMMUNICATAIRES

Actes : 331
 Délibérations : 208
 Décisions de la présidence : 76
 Décisions du bureau : 1
 Arrêtés (hors arrêtés RH) : 46

Sinistres ouverts en assurance : 27
 Sinistres clôturés en assurance : 13
 Conseils communautaires : 9
 Conférences des maires : 7
 Bureaux communautaires : 1



Direction des Affaires Juridiques

A compter du 1^{er} février 2021, a été mise en place une Direction des Affaires Juridiques ayant en charge les missions suivantes :

• Assistance et conseil auprès des services

- Conseille la collectivité et alerte sur les risques juridiques
- Anticipe et analyse l'impact des évolutions juridiques pour la collectivité
- Accompagne les services dans l'élaboration et le suivi des projets
- Développe et anime des partenariats avec les professionnels du droit
- Met en place et anime un système de traitements des demandes de conseils (procédures, tableaux de bord...)

• Contrôle préalable des actes juridiques

- Organise le processus de contrôle préalable des actes
- Vérifie la validité juridique des actes et organise leur procédure de validation
- Sensibilise la collectivité, les élus et les services sur les risques encourus
- Informe et sensibilise les différents services au processus de contrôle préalable des actes
- Met en place une veille juridique pour tous les domaines d'activités de la collectivité

• Gestion des contentieux et précontentieux

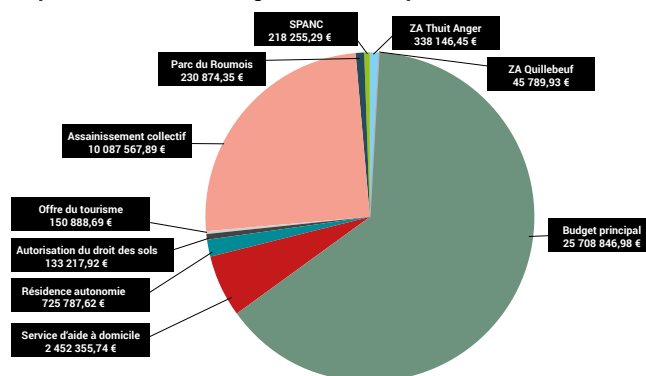
- Analyse la nature du litige et évalue ses enjeux
- Gère et suit les contentieux par la définition d'une stratégie contentieuse et la rédaction des écritures en collaboration le cas échéant avec des cabinets d'avocats
- Représente la collectivité en justice
- Rédige des mémoires en contentieux

L'année 2021 a été une année d'installation de cette Direction marquée par la réalisation d'un audit juridique global de Roumois Seine et la compensation des départs des agents du service de la commande publique alors que des procédures complexes étaient à venir ou en cours (collecte des OM et DSP assainissement). En complément de la rédaction et suivi des procédures des marchés publics, visas juridiques des actes et conseils apportés aux chefs de services et directeurs, un règlement intérieur des marchés publics, une formation « marchés publics et actes administratifs » ont été réalisés à destination des services communautaires. Certaines communes membres ont aussi été accompagnées sur des problématiques juridiques communales suite à sollicitation.

Service finances

Budget principal – autres budgets annexes, PPI

Répartition CA 2021 en charges réelles, hors opérations d'ordre



Budget principal

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	CA 2019	CA 2020	CA 2021	ÉVOL.21-19
011 - Charges à caractère général	5 404 584,32 €	4 814 199,14 €	4 522 808,78 €	-16,32 %
012 - Charges de personnel	9 613 819,95 €	9 362 038,28 €	9 158 249,42 €	1,50 %
014 - Atténuation de produits	2 560 761,00 €	2 553 733,00 €	2 524 776,00 €	-1,41 %
65 - Autres charges de gestion	4 419 451,55 €	5 004 739,37 €	4 954 685,78 €	12,11 %
66 - Charges financières	154 727,47 €	127 458,40 €	153 985,46 €	-0,48 %
67 - Charges exceptionnelles	63 686,70 €	75 389,90 €	13 593,88 €	-78,66 %
Total dépenses réelles de fet	22 217 030,99 €	21 937 558,09 €	21 928 099,32 €	-1,30 %
Dépenses réelles par habitant	545,78 €	532,39 €	528,64 €	-3,14 %

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	CA 2019	CA 2020	CA 2021	ÉVOL.21-19
70 - Vente de produits	4 618 364,30 €	4 105 027,34 €	4 101 551,60 €	-11,19 %
013 - Atténuation de charges	333 813,34 €	420 548,14 €	490 297,55 €	46,88 %
73 - Impôts et taxes	15 615 357,00 €	16 332 170,00 €	16 275 719,00 €	4,23 %
74 - Dotations et participations	3 747 328,02 €	3 237 019,29 €	3 574 966,57 €	-4,60 %
75 - Autres produits	175 895,46 €	121 186,24 €	157 553,27 €	-10,43 %
77 - Produits exceptionnels	338 134,46 €	303 001,56 €	412 343,79 €	21,95 %
Total recettes réelles de fet	24 828 892,58 €	24 518 952,57 €	25 012 431,78 €	0,74 %
Recettes réelles par habitant	609,94 €	595,03 €	603,00 €	-1,14 %

- Nécessaire évolution de la masse salariale + 1,50 % sur 2 ans avec un exercice 2020 marqué par la crise sanitaire et la fermeture de certains services.
- Des dépenses de fonctionnement des services (011) en forte baisse, avec un taux de réalisation proche de 78 % en 2021
- Des recettes légèrement à la hausse en 2021 en partie dues aux remboursements sur rémunération expliquant la hausse du chapitre 012 ainsi que de l'évolution des bases fiscales.

Ainsi, le budget principal dégage en 2021 un montant d'épargne nette de 2 128 077.75 €.

Budget annexe office du tourisme

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	CA 2019	CA 2020	PRÉVISIONS 2021
011 - Charges à caractère général	544 461,83 €	52 935,11 €	37 883,98 €
012 - Charges de personnel	107 765,31 €	137 968,59 €	93 786,59 €
65 - Autres charges de gestion	431,86 €	800,00 €	500,00 €
67 - Charges exceptionnelles	585,00 €	352,80 €	3 760,00 €
Total dépenses réelles de fet	153 244,00 €	192 056,50 €	135 930,57 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	CA 2019	CA 2020	PRÉVISIONS 2021
70 - Vente de produits	37 819,30 €	24 265,50 €	36 006,16 €
75 - Autres produits de gestion courant	- €	- €	- €
77 - Produits exceptionnels	120 834,56 €	201 443,74 €	203 753,60 €
Total recettes réelles de fet	158 653,86 €	225 709,24 €	239 759,76 €

Subvention d'équilibre CCRS	120 000,00 €	200 000,00 €	200 000,00 €
Subvention d'équilibre % des dépenses	78,31%	104,14%	147,13%
Dépenses d'équipement		8 185,90 €	14 037,24 €

A retenir

- Activité du service fortement impactée par la crise sanitaire notamment sur les réservations du gîte
- Des charges de personnel en baisse suite à une mutation
- Une subvention d'équilibre importante qui sera revue à la baisse en 2022

Budget annexe ADS

Un solde excédentaire de 14 871.21 € au 31 décembre 2021

A retenir

- Participation des communes membres = 82 127,50 € en 2021
- Une subvention d'équilibre en 2021 de 39 000 € pour assurer le financement du service
- Déploiement de la dématérialisation

Budget annexe assainissement collectif

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	CA 2019	CA 2020	CA 2021	ÉVOL.21-19
011 - Charges à caractère général	137 122,24 €	767 015,43 €	1 291 294,78 €	841,71 %
012 - Charges de personnel	30 230,96 €	106 571,33 €	136 085,12 €	350,15 %
65 - Autres charges de gestion	- €	9 571,90 €	2 270,39 €	?? %
66 - Charges financières	- €	97 717,79 €	153 985,46 €	?? %
67 - Charges exceptionnelles	83 980,80 €	16 975,68 €	4 986,11 €	-94,06 %
Total dépenses réelles de fet	251 334,00 €	994 795,13 €	1 551 951,05 €	517,49 %
Dépenses réelles par habitant	??	??	??	??

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	CA 2019	CA 2020	CA 2021	ÉVOL.21-19
70 - Vente de produits	145 528,94 €	1 234 095,63 €	2 263 455,24 €	1 455,33 %
74 - Dotations et participations	53 968,71 €	24 246,20 €	45 123,97 €	-16,39 %
75 - Autres produits	- €	185,43 €	1 568,09 €	??%
77 - Produits exceptionnels	10 253,16 €	995 77 6,06€	15 918,44 €	55,25%
Total recettes réelles de fet	209 750,81 €	2 254 303,32 €	2 326 065,74 €	1 008,97 %
Recettes réelles par habitant	??	??	??	??

Transfert des excédents des autres collectivités

A retenir

- Intégration du SAEU
- Des recettes difficilement prévisibles, compte tenu de l'évolution du champ d'intervention

Budget annexe SPANC

BA SPANC - Résultat 2021

		DÉPENSES	RECETTES	SOLDES
Réalizations de l'exercice	Fonctionnement	218 255,29 €	268 900,43 €	50 645,14 €
	Investissement	- €	- €	- €
Reports N-1	Fonctionnement	- €	433 696,09 €	433 696,09 €
	Investissement	- €	322 665,73 €	322 665,73 €
Résultat cumulé	Fonctionnement	218 255,29 €	702 596,52 €	484 341,23 €
	Investissement	- €	322 665,73 €	322 665,73 €
	Total cumulé	218 255,29 €	1 025 262,25 €	807 006,96 €

A retenir

Des reports importants en recettes et un solde positif sur 2021 de 50 645,14 €

Budgets annexes des zones d'activité

Parc du Roumois

A retenir

- Dernière échéance d'emprunt en 2021. Dette totalement remboursée
- Une activité bien dimensionnée avec environ 25 000 € d'excédents réalisés en 2021

Zone artisanale de Thuit-Anger

A retenir

Une subvention d'équilibre nécessaire de 150 000 €
Des revenus locatifs de 157 337,94 €

Zone d'activité de Quillebeuf

A retenir

- Des échéances d'emprunt légèrement à la hausse
- Un excédent supplémentaire réalisé en 2021 de 45 604,54 € en fonctionnement lié aux revenus locatifs
- Une réduction du déficit d'investissement

Service ressources humaines

La direction des Ressources Humaines est composée de 2 services, à savoir le service ressources et le service emploi et compétences.

Le présent rapport retrace les projets structurants RH et dresse un état des lieux des données sociales relatives à l'année 2021.

Gestion agents, projets de service et d'administration, qualité de vie au travail

Lignes Directrices de Gestion (LDG)

En 2021, la Communauté de communes a adopté ses Lignes Directrices de Gestion (LDG) pour la période 2021-2026, document de référence en termes de gestion des ressources humaines. Ces dernières permettent de formaliser la politique RH, de favoriser certaines orientations, de les afficher et d'anticiper les impacts prévisibles ou potentiels des mesures envisagées. Pour ce faire, dans un premier temps, un diagnostic de la collectivité a été posé. Dans un second temps, après validation du Comité Technique, la stratégie pluriannuelle de pilotage des ressources humaines a été définie. Les axes et objectifs stratégiques ont été déclinés en plan d'actions et des critères d'arbitrage en termes de promotion et de valorisation des parcours ont également été fixés.

Référent signalement

Chaque employeur a l'obligation de se doter d'un dispositif de signalement à destination des agents afin de leur permettre de signaler des actes de violence, de discrimination, de harcèlement et d'agissements sexistes. Dans ce cadre, la Communauté de communes a adhéré au service Alerte du Centre de Gestion de l'Eure.

Régularisation de situations administratives d'agents contractuels

Les situations administratives de certains agents contractuels exerçant en qualité d'aide à domicile, issus essentiellement d'une même ancienne Communauté de communes, perduraient et manquaient de clarté malgré une première étape de traitement en 2018 puis une seconde en 2019. S'agissant des autres services de la collectivité, une première étude avait été réalisée en 2019, aboutissant à une première vague de nomination stagiaire ou de « CDIisation ». Une deuxième phase de régularisations a été initiée à la suite du changement de gouvernance et de la direction générale. 27 situations administratives ont ainsi été étudiées et ont permis à 18 agents de signer un contrat CDI au 01/01/2022. S'agissant des modalités de l'étude, il est à noter que les périodes

contractuelles antérieures à 2017 n'étant pas exhaustivement recensées dans le logiciel métier RH, il a été nécessaire d'analyser les situations individuelles à partir des dossiers administratifs.

Compte Personnel de Formation

Chaque agent titulaire ou contractuel peut disposer, sous certaines conditions, d'un Compte Personnel d'Activités, qui se compose de deux comptes, à savoir le Compte Personnel de Formation (CPF) et le Compte d'Engagement Citoyen (CEC). Une réflexion a été menée et a abouti, après avis du Comité Technique et délibération, à la détermination des modalités de mise en œuvre au sein de la collectivité.

Les plafonds de prise en charge des frais de formation ont été fixés et une procédure visant à l'instruction des demandes a été actée.

Plan de formation

La collectivité s'est dotée d'un document structurant dans une démarche utile, et notamment pour en faire un outil de pilotage au service des enjeux et des politiques publiques menées. Depuis cette année, et dans le cadre du processus global de modernisation des outils et pratiques en matière de Gestion des Ressources Humaines, le plan de formation de la Communauté de communes tend à évoluer davantage vers un Plan d'Adaptation et de Développement des Compétences, annuel, dont l'objectif est de mieux prendre en compte les évolutions prévues ou prévisibles de chaque direction et de la collectivité. Le pôle Ressources Roumois Seine, avec le service des Ressources Humaines, a souhaité développer et pérenniser une politique RH tournée principalement vers la Qualité de Vie au Travail (QVT). Cela exige de mettre en exergue le respect de l'équité, la diversité et le développement professionnel des agents.

Les orientations de la politique de formation s'appuieraient sur plusieurs axes soit :

- Accélérer l'acquisition des compétences sur les nouvelles technologies et les nouvelles offres numériques (logiciels métiers par exemple)

- Améliorer la performance sur les processus, développer les compétences afférentes au bon usage des métiers

- Accroître la qualification sur les métiers existants et émergents, accompagner les mobilités et soutenir l'élaboration des projets professionnels

- Développer les compétences transverses en prenant en compte la notion de « projet »

- Développer le tutorat par les acteurs terrain et les soutiens métier en favorisant l'implication managériale

- Développer les formations à distance pour accélérer l'évolution

Règlement de formation

Le règlement formation définit les droits et obligations des agents de la collectivité, dans le respect de la loi. Ce document tend à être consulté par chacun au sein de la collectivité, afin de connaître la réglementation relative à la formation professionnelle dans la fonction publique territoriale et ses modalités d'application dans la collectivité. La formation professionnelle tout au long de la vie favorise le développement professionnel et personnel des agents, facilite leur parcours professionnel, leur mobilité et leur promotion ainsi que l'accès aux différents niveaux de qualification professionnelle existants. Elle permet l'adaptation aux évolutions prévisibles des métiers. Elle concourt à l'égalité d'accès aux différents grades et emplois, en particulier entre femmes et hommes, et à la progression des personnes les moins qualifiées.

Document Unique

Le document unique a été finalisé en 2021.

Rapport Social Unique (RSU)

Le Rapport Social Unique a été élaboré pour la première fois en



2021 et a mobilisé un agent à temps complet durant un mois. Ce dernier remplace notamment le bilan social et doit désormais être réalisé tous les ans au titre de l'année écoulée. Le RSU rassemble les données à partir desquelles sont établies les Lignes Directrices de Gestion. Il est établi autour de 10 thématiques (l'emploi, le recrutement, les parcours professionnels, les rémunérations, le dialogue social, la formation, la GPEEC...).

Plan en faveur de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes

L'état des lieux du rapport de situation comparée des conditions générales d'emploi et de formation des femmes et des hommes de la collectivité a été élaboré et présenté en Comité Technique et a abouti à la définition d'axes et d'objectifs du plan d'action en faveur de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes de la Communauté de communes.

Etat des lieux et traitement des cumuls d'emplois et d'activités accessoires exercés par les agents

Dans le cadre de la mise en place de la nouvelle gouvernance, un recensement des situations de tous les agents de la Communauté de Communes, face aux situations de cumul d'emploi, a été engagé. Faisant suite aux différents retours des agents, soixante et onze déclarations ont ainsi été traitées donnant lieu, selon les situations administratives des agents et de la nature des cumuls exercés, à la délivrance soit :

- D'une autorisation de l'autorité territoriale à poursuivre le cumul d'emploi ou d'activités accessoires
- D'un accusé réception de déclaration pour les cumuls non soumis à autorisation

Emploi et carrière Effectifs

Au 31 décembre 2021, les effectifs la collectivité sont fixés comme suit :

POSTES PERMANENTS AU 31/12/21				NOMBRE TOTAL D'AGENTS PRÉSENTS AU 31/12/2021		NOMBRE TOTAL D'AGENTS PRÉSENTS AU 31/12/20		NOMBRE TOTAL D'AGENTS PRÉSENTS AU 31/12/19	
OUVERTS		OCCUPÉS							
En nombre	En ETP	En nombre	En ETP	En nombre	En ETP	En nombre	En ETP	En nombre	En ETP
419	341.92	350	285.55	412	317.79	406	316.42	416	345.91

Pour information :

- Au réel, 347 (sur 350) agents permanents sont réellement présents. Le différentiel correspond à : 2 agents sur emploi fonctionnel en doublon avec leur grade d'origine et 1 congé parental.
- Trois agents ont été recrutés sur 2021 au titre des emplois de contrat de projet : 2 agents sur la catégorie A et 1 agent sur la catégorie C. Ce type de recrutement ne relève pas de l'emploi permanent.

Les créations et suppressions de postes en 2021 :

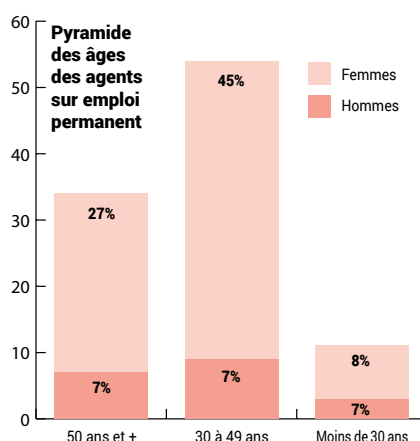
- 33 postes créés
- 38 postes supprimés

Pyramide des âges (données RSU au 31/12/2020)

En moyenne, les agents de la collectivité ont 44 ans.

Âge moyen* des agents permanents	
Fonctionnaires	46.19
Contractuels permanents	40.24
Ensemble des permanents	44.38
Âge moyen* des agents non permanents	
Contractuels non permanents	34.04

* L'âge moyen est calculé sur la base des tranches d'âge.



Durée hebdomadaire de service

Temps non complet :

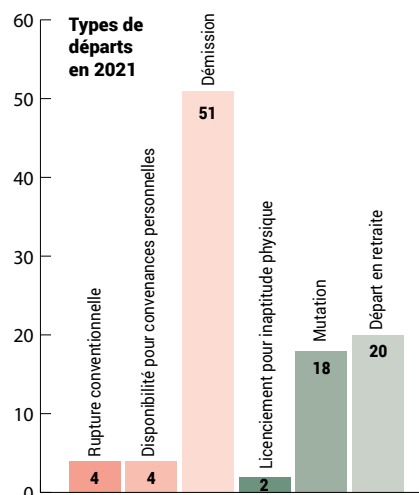
- 176 agents sont employés sur un poste permanent à temps non complet
- Les aides à domicile occupent exclusivement des postes à temps non complet, on dénombre 72 agents

Temps partiel :

- 21 agents ont sollicité une réduction de leur temps de travail et occupent leur emploi à temps partiel comme suit :
- 13 agents à temps partiel de droit, dont 4 reprises à temps complet en cours d'année
- 8 agents à temps partiel sur autorisation, dont 1 reprise à temps complet en cours d'année

Mobilité

En 2021, 44 agents ont sollicité un départ de la collectivité et 1 agent a été licencié suite à inaptitude physique.



On constate que la moitié des départs fait suite à la présentation d'une démission, que 20% des agents ont fait valoir leur droit à la retraite et que 18% des agents ont muté.

Recrutement

En termes d'emploi, l'année 2021 est marquée par la prise de fonctions, par suite de recrutement ou à mobilité interne, de postes structurants pour la collectivité et le déploiement d'un nouveau service à la population, à savoir :

- Un directeur général adjoint des services en charge du pôle ressources
- Un directeur financier
- Un directeur juridique

- Un directeur du développement économique
- Un responsable d'exploitation en assainissement
- Un technicien des systèmes d'information
- Une cheffe de projet Petites Villes de Demain
- Une cheffe de projet Contrat de Relance Transition Ecologique
- Un responsable du service tourisme (mobilité interne)
- Une conseillère numérique
- Une chargée d'accueil et de promotion des animations
- Un agent de maintenance du patrimoine bâti
- Les Maisons France Service (6 agents en mobilité interne)

Des difficultés de recrutement sur des postes ou dans des domaines spécifiques sont à déplorer (exemple: voirie, bâtiment, auxiliaire de vie, auxiliaire de puériculture...).

Obligation d'emploi des travailleurs en situation d'handicap

Les collectivités territoriales ont l'obligation de favoriser l'emploi ou le maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap, pour au moins 6 % de leurs effectifs. En cas de manquement à cette obligation, des pénalités financières sont applicables. En l'espèce, la Communauté de communes atteint les 6 % depuis 2019.

Accompagnement / Maintien dans l'emploi

• Les congés maladie statutaires

Certaines absences pour raison de santé ont fait l'objet de saisine auprès du Centre de Gestion de l'Eure, à savoir : 40 saisines du comité médical et de la commission de réforme ont ainsi été réalisées en 2021 pour recueillir l'avis sur la situation médicale de 26 agents.

• Le dispositif de Période de Préparation au Reclassement

Depuis le décret n°2019-172 du 5 mars 2019 instituant une période de préparation au reclassement au profit des fonctionnaires territoriaux inaptes à l'exercice de leurs fonctions, la position des comités médicaux et des commissions de réforme départementaux a été de statuer plus fréquemment sur l'inaptitude des agents à leur grade avant l'expiration

des droits à congés maladie et ainsi, si l'état de santé le permettait, d'initier des Périodes de Préparation au Reclassement.

Le suivi des agents en PPR en 2021

4 agents, dont la PPR a été initiée en 2020, ont été accompagnés par le service des Ressources Humaines, dans ce dispositif en 2021.

Les décisions de PPR en 2021

En 2021, le comité médical a formulé quatre avis favorables au bénéfice de trois adjoints d'animation et 1 agent social pour qu'ils puissent s'engager dans une PPR.

• La protection fonctionnelle

- En application du Code général de la fonction publique, notamment son article L 134-1 à L134-8, il est prévu en faveur des fonctionnaires une garantie de protection à l'occasion de l'exercice de leurs missions contre les atteintes à leur intégrité, en cas de violences, d'agissements constitutifs de harcèlements, d'injures, de diffamations et d'outrages.

- Un agent social a été confronté à des faits de harcèlements par un tiers dans le cadre de l'exercice de ses missions d'aide à domicile. La collectivité a mis en place des mesures de soutien psychologique et de prévention ainsi qu'une assistance dans les procédures judiciaires. L'agent a sollicité une mobilité en interne, à laquelle la collectivité a accédé pour favoriser son retour à l'emploi.

Carrière

1199 arrêtés ont été pris sur l'année : nominations, avancements, radiation, reclassement, régime indemnitaire, situation au regard d'un arrêt pour raison de santé...

Avancement d'échelon : 102 agents ont bénéficié d'un avancement d'échelon.

Avancement de grade : Depuis le 1er janvier 2021, les avancements de grade ne sont plus soumis à l'avis des Commissions Administratives Paritaires compétentes mais doivent tenir compte des Lignes Directrices de Gestion arrêtées par l'autorité territoriale après avis du Comité Technique.

En l'espèce, 7 agents, dont 6 de catégorie C, ont ainsi bénéficié d'un avancement de grade en 2021.

Intégration directe : 1 agent.

Rupture conventionnelle : 4 demandes présentées par les agents dont 2 validées par la collectivité.

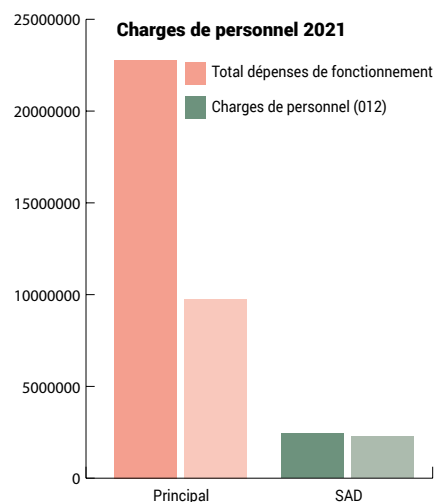
Agents contractuels : 650 contrats ont été établis en 2021 contre 826 en 2020, répartis comme suit :

- Contrats budget général : 469
- Contrats SAD : 181
- Contrats saisonniers : 94

Rémunérations

Les charges de personnel représentent 47.72 % des dépenses de fonctionnement réparties comme suit :

Budget	Total dépenses de fonctionnement	Charges de personnel (012)
Principal	22 774 547,16 €	9 758 249,42 €
SAD	2 422 555,74 €	2 265 178,94 €



5 461 bulletins de paie/d'indemnité ont été émis, soit en moyenne 455.08 bulletins par mois.

Santé au travail

Les visites médicales auprès de la médecine préventive

61 visites médicales ont été organisées auprès du médecin de prévention du Centre de Gestion de l'Eure.

Les expertises médicales

26 expertises médicales ont été organisées en 2021 auprès de médecins agréés à l'initiative de la collectivité et du Centre de Gestion de l'Eure. Plus de 40 % des visites médicales concerne l'aptitude à l'emploi, lors du recrutement des agents entrants. L'inaptitude au grade d'emploi reste le deuxième motif de consultation.

L'absentéisme des agents

Le taux global d'absentéisme de l'année est de 9.68 % tout personnel confondu, réparti comme suit :

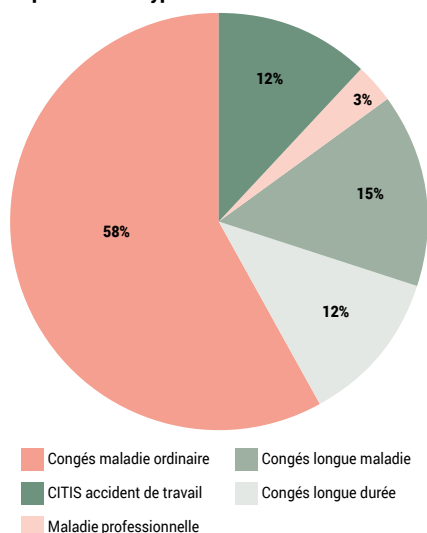
- Budget général : 9.14%
- SAD : 10.70%

Ces données recensent les absences des agents liées à des motifs médicaux, classées par types d'arrêt :

- Maladie ordinaire
- Congé de longue maladie/ou de grave maladie
- Congé de longue durée
- Congé maternité, pathologiques ou paternité
- Accident de service ou de travail et maladie professionnelle

Le nombre de jours d'absences pour maladie et accidents de travail (hors maternité, paternité et adoption) pour l'année 2021 est de **13 820** jours.

Répartition des types d'arrêts



21 agents ont bénéficié de congé maternité, congé pathologique et congé paternité pour un total de 1 323 jours d'absence. 81% sont des femmes dont 59% des agents contractuels. Parmi les 19% d'hommes ayant bénéficié d'un congé de paternité, 75% sont des contractuels. Parmi les congés dits de maladie, les agents disposent des congés de maladie ordinaire et au-delà de 6 mois d'absence, peuvent bénéficier de congé de longue maladie (3 ans maximum) et de longue durée (5 ans maximum).

69 % des agents ont été placés en congé de maladie ordinaire et 31% ont été placés ou ont continué à bénéficier

de congé de longue maladie ou longue durée. Le nombre de jours d'absence au titre de la COVID 19 a représenté 2.1 % du nombre total de jours d'absence de maladie ordinaire. Ils n'ont concerné que 8 % des agents en arrêt maladie ordinaire. Concernant les autorisations spéciales d'absence liées à la COVID 19, elles ont représenté 1 296 jours d'absence tous statuts confondus. Sur la totalité des ASA Covid, 72 % ont été accordées à des titulaires. Les Autorisations Spéciales d'Absence ont représenté 342,5 jours dont 72 % accordés au titre de la garde d'enfants.

Les accidents de travail déclarés en 2021

29 agents, tous statuts confondus, ont déclaré un accident de travail en 2021, ayant donné lieu à **887 jours** d'arrêts de travail. Parmi eux, 9 accidents ont uniquement donné lieu à des soins. 58 % des agents ayant été placés en congé à la suite d'un accident de travail sont titulaires et 41 % sont contractuels.

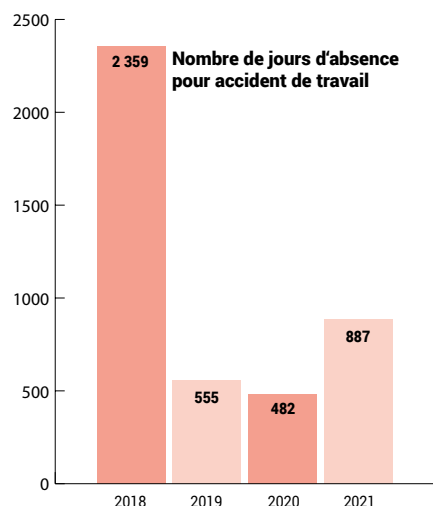
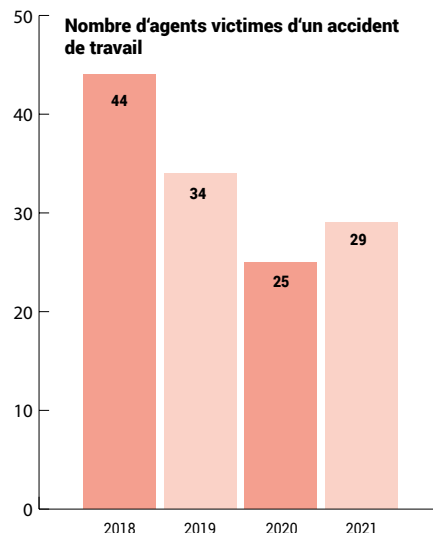
Les titulaires représentent **75% de la globalité des arrêts de travail**, répartis par cadre d'emplois comme suit :

- 53 % cadre d'emplois des adjoints techniques
- 12 % cadre d'emplois des adjoints animations
- 18 % cadre d'emplois des agents sociaux
- 18 % cadre d'emplois des adjoints administratifs

Trois accidents, ayant une prise d'effet antérieure au 1^{er} janvier 2021, représentent **724 jours d'arrêts**. Un agent cumulant un autre emploi dans une autre collectivité a été victime d'un accident chez un autre employeur entraînant une absence de 13 jours. Ainsi, **le total des absences pour CITIS et accident de travail s'élève à 1 624 jours**.

Evolution de la sinistralité des accidents de travail

Le nombre d'agents victimes d'un accident, entraînant une prise en charge médicale, arrêts ou soins, diminue depuis 2018. L'année 2020 doit être considérée comme une année particulière du fait d'une période d'isolement des agents liée à la pandémie de la Covid 19.



Le nombre de jours d'absence pour accident de travail a considérablement diminué en 2019 et en 2020. En 2021, le nombre a augmenté bien que le nombre d'agents « victimes » soit resté constant.

Maladie professionnelle

Aucune demande de reconnaissance de maladie professionnelle n'a été formulée en 2021. 3 agents sociaux titulaires IRCANTEC bénéficient de la reconnaissance d'une maladie professionnelle avec une prise d'effet antérieure à 2021. En 2021, ils ont totalisé 459 jours d'absence à ce titre. Sur l'ensemble des arrêts de travail dont l'origine a un caractère professionnel, les maladies professionnelles ne représentent que 22 % des arrêts de travail, les 88 % restant étant en lien avec des accidents.

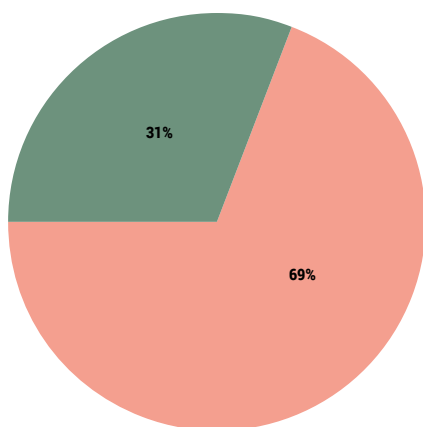
Formation

La situation sanitaire a de nouveau fortement impacté les départs en formation cette année. Le CNFPT a mis en place des formations en distanciel pour les formations dites « transposables », cependant pour un grand nombre d'entre elles, cela n'était pas réalisable. Les formations « en intra » ont dû être déplacées à la fin du deuxième semestre, ayant pour conséquences des intervenants CNFPT non disponibles et des problématiques pour nos services à détacher leurs agents sur un nombre important de jours de formation. De ce fait, plusieurs formations inscrites au Plan de formation 2021 sont reportées en 2022, telle que la formation « accueil d'un enfant en situation de handicap » qui devait avoir lieu en janvier et qui au regard de la dégradation de la situation aura finalement lieu en mai 2022. De même, la formation « la sécurisation des actes administratifs » initialement prévue en janvier n'est pas reprogrammé à ce jour. D'autres formations inscrites au plan 2021 comme « l'initiation au marchés publics », ou « la prévention des accidents de service » n'ont pas eu lieu et n'ont pas pu être reportées. En conséquence, les objectifs du plan de formation 2021 n'ont pas pu être réalisés dans leur ensemble.

Nombre de formations sollicitées/réalisées

Formations réalisées au regard des 230 demandées

Formations réalisées

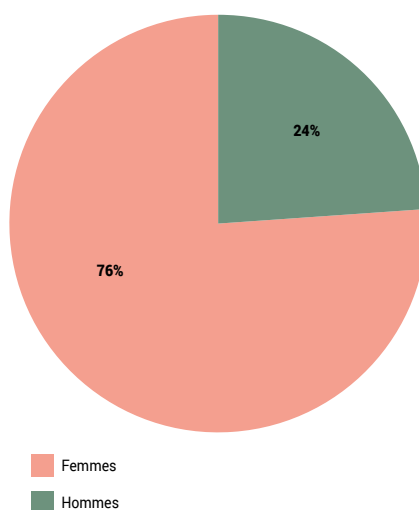


■ Pourcentage de formations réalisées
■ Pourcentage de formations non réalisées

La collectivité se compose actuellement de 5 % d'agents de catégorie A, 7 % d'agents de catégorie B et 88 % d'agents de catégorie C. En comparant cette répartition avec celle des agents demandeurs de formation, on constate que la demande est plus forte de 7 % en catégorie A, 5 % en catégorie B et moins forte de 12 % en catégorie C. Cela peut s'expliquer par une facilité plus grande pour la catégorie A et B de se rendre disponible pour la formation. En effet, les agents de catégorie C sont, pour une grande majorité d'entre eux, soumis aux quotas d'encadrement (les agents d'animation et petite enfance), ou bien avec des plannings en tension (les agents sociaux).

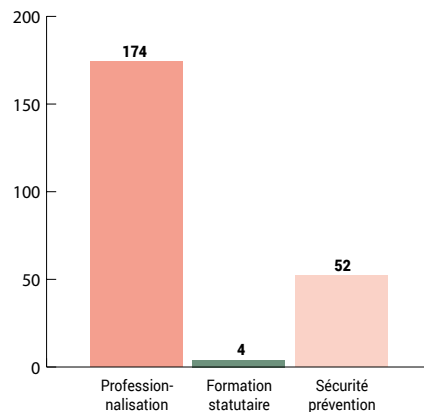
De ce fait, il est plus difficile de détacher plusieurs agents sur les dates de formations proposées par le CNFPT en individuel ou en intra (15 agents par session).

Répartition femmes - hommes



Ce résultat est à comparer avec les chiffres de répartition Hommes-Femmes des effectifs dans la collectivité. En janvier 2021, la collectivité comptait 82 % de femmes et 18 % d'hommes. On observe donc une demande plus forte de 6 % chez les hommes et de moins 6 % chez les femmes.

Nombre de formations par type :



Prévention

Un 2^{ème} assistant de prévention a été nommé.

Etudes et aménagements de poste :

- 2 études de poste ont été menées pour des postes administratifs
- 8 agents ont bénéficié d'aménagements : fauteuils ergonomiques, repose-pieds, réhausse écran et souris ergonomiques

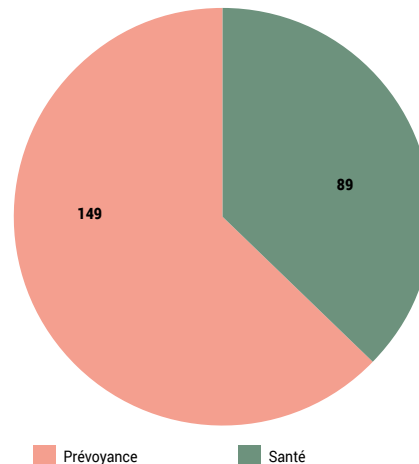
Action sociale / Dialogue social

- Réunions des CT et CHSCT
- Comité Technique : 4 réunions (dont 1 commune avec le CHSCT)
- CHSCT : 3 réunions (dont 1 commune avec le CT)

Prévoyance et santé

Participations		2021
Prévoyance	Nombre de bénéficiaires	149
	Coût annuel brut	22 950,84 €
Santé	Nombre de bénéficiaires	89
	Coût annuel brut	11 256,50 €
Total annuel		34 207,34 €

Bénéficiaires 2021



CNAS

239 agents sur les 407 agents inscrits ont bénéficié d'au moins une prestation ou avantage proposés, soit 59 % d'utilisateurs.

L'adhésion au CNAS a représenté un coût de **86 920 €** au titre de 2021.

Service communication

En lien direct avec la Présidence et la Direction Générales des Services, le point d'orgue du service communication a été de rédiger la stratégie et le plan de communication de la Communauté de Communes Roumois Seine en Normandie, ce qui n'avait pas été fait jusque là.

Découlant d'une volonté d'analyser les outils de communication utilisés pour en évaluer la pertinence, ce document cadre met en exergue l'importance d'avoir en toile de fond le Projet de Territoire, ses enjeux et de mettre en pratique une communication adaptée en lien avec les services. Il a été question de se repositionner sur nos missions que nous devons porter à la connaissance des usagers. Aussi, la coopération territoriale avec les maires, les partenaires, acteurs du territoire est apparue comme essentielle.

Le service, réduit à 2 agents au lieu de 3 en avril, s'est réorganisé pour répondre à ces objectifs. Au lendemain de la prise en main d'une nouvelle gouvernance, le service communication a été force de propositions et porte plusieurs ambitions :

- 1. Rendre Roumois Seine et ses actions plus visibles**
- 2. Poursuivre et agrémenter la signalétique au sein du territoire**
- 3. Promouvoir les richesses de Roumois Seine**
- 4. Communiquer sur les projets communautaires**
- 5. Accompagner les habitants dans une logique de développement durable forte**
- 6. Mettre en place des outils numériques innovants à destination des habitants et des communes**
- 7. Apporter plus de transparence au débat public**
- 8. Participer à la dynamique collective du territoire**
- 9. Mutualiser les ressources du service communication avec les communes**

10. Accroître la communication mutuelle avec les partenaires

11. Renforcer la transversalité des services au sein de la collectivité

12. Développer l'identité communautaire des agents

Occupant les missions de promotion, d'animation du territoire mais aussi d'information auprès des agents (lettre interne devenue mensuelle), la communication interne ne doit pas être déconnectée des projets de la collectivité et devra par la suite être davantage associer dans les projets des services.

Une mise en évidence d'indicateurs a permis de d'évaluer les audiences, le niveau de capatation de la population via les nombreux outils de communication mis en place afin d'en conserver, voire d'en accentuer l'usage lorsque cela s'est avéré nécessaire.

Le service communication a accompagné la population, le services au cours de la période de pandémie (participation à de nouvelles missions comme l'animation du centre de vaccination, l'ouverture des espaces France Services). Il a mis en évidence les projets phares de la collectivité et est désormais moteur de l'événement communautaire AnimaRando proposé 2 fois par an consistant à mobiliser le public au cœur de l'un des sentiers de randonnée du territoire pour le faire découvrir et y faire vivre un moment spectaculaire à destination des familles. L'objectif est de faire connaître des milieux patrimoniaux et naturels du territoire à ses habitants, d'avoir un moment d'échanges et de proximité.

Une première édition du magazine communautaire « Ma ComCom » a permis d'insulfer une nouvelle image, une nouvelle dynamique et a pour vocation de mieux faire connaître le rôle de la Communauté de communes auprès de la population.

Systèmes d'information

Depuis juillet 2021, l'évolution du parc informatique en quelques chiffres :

Réalisation de l'inventaire du parc informatique Roumois Seine en juin 2021. Celui-ci a mis en exergue des axes d'amélioration, mais également ciblé les actions curatives à mettre en œuvre dès le 1^{er} juillet.

Pour faire suite à l'inventaire, le logiciel GLPI (Gestionnaire Libre de Parc Informatique) a été mis en œuvre. Entre le 30 juin et le 31 décembre 2021, 206 tickets d'interventions ont été résolus sous une durée moyenne de 5h.

Dans les actions curatives, la migration du serveur de Bourg Achard a eu lieu en août et c'est l'actuel serveur qui supporte l'ensemble des rôles jusqu'à la commande d'un nouveau serveur en 2022. Entre les deux domaines individuels de Bourg Achard et Grand Bourgtheroulde, 8 nouveaux arrivants ont été créés.

L'inventaire a également pointé des PC en Windows 10 achetés entre 2019 et 2021 avec de fortes lenteurs, dûes au choix matériel obsolète (disque dur mécanique à faible vitesse et une mémoire cache trop basse). Les autres composants étant de bonnes factures, ces 15 PC ont été accélérés par des SSD (gain de productivité avec une vitesse multiplié par 5).

Toujours grâce à l'inventaire, 57 PC sous Windows 7 étaient encore en parc, sachant que les mises à jour de sécurités ont été arrêtées par Microsoft le 14 janvier 2020.

68 PC ont été achetés en 2021 pour remplacer une grande partie de PC en Windows 7 mais également pour équiper les nouveaux arrivants en PC portable. 32 moniteurs 24" ergonomiques (pied réglable en hauteur, inclinaison et pivotement à 180°) ont été acquis.

Les projets achevés :

La rédaction du marché informatique a pris fin en août 2021.

Le projet des Maisons France Services a vu la dotation de 9 PC fixes avec écrans 24" ergonomiques, 5 PC visio tout en un et 3 pc portables. Une conseillère numérique a rejoint le service informatique pour apporter un accompagnement numérique à la population. Le service informatique a été créé et est également composé d'un responsable et d'un agent médiateur numérique. Le premier projet porté par l'ensemble de l'équipe informatique est la rédaction de la charte des systèmes d'information qui a été validée en Préfecture le 13 décembre 2021. Le dernier projet 2021 a permis d'obtenir la subvention cybersécurité de l'ANSSI de 90 000 €.



Financer nos projets communautaires

Service finances

Audit financier, fonds de concours

En 2021, trois communes ont déposé un dossier dans le cadre du fonds de concours pour un montant cumulé de 42 023.06 € :

- Réhabilitation du toit de chaume de la Maison du Pressoir comprenant deux logements à Ste Opportune de la Mare pour 18 669.06 € (projet abandonné par la commune depuis la notification)
- Création d'un cheminement piéton à St Léger du Gennetey pour 5 000 € - travaux terminés
- Création d'un parking à Valletot pour 18 354 €



Contrat de Relance et de Transition Écologique

Démarche, budget, projets, actions

Le Contrat de Relance et de Transition Écologique (CRTE) de la Communauté de communes a été signé le 12 octobre 2021. Lancé en novembre 2020, le CRTE est un nouveau type de contrat que l'État propose aux collectivités territoriales. Intégrateur et évolutif, il a été conçu pour permettre d'accélérer la relance

économique et accompagner les multiples transitions à venir, à savoir les transitions écologique, démographique, numérique et économique.

La réalisation de ce document s'est appuyée sur une phase de concertation avec la population durant l'été 2021. 383 réponses ont été recueillies par questionnaire, 2 journées d'immersion sur le territoire ainsi que 2 ateliers de travail avec les maires ont également

eu lieu.

Etoffant le projet de territoire dont il adopte la temporalité (2021-2026), le CRTE de Roumois Seine se décline en

4 axes stratégiques

- Viser une excellence urbaine, écologique et paysagère
- Accompagner la diversification économique du territoire
- Développer le projet social du territoire
- Promouvoir un territoire mobile et connecté

Au total, 145 fiches projets sont recensées dans le CRTE de Roumois Seine dont 85 sous portage communal et 60 sous portage intercommunal pour une enveloppe financière globale estimée à plus 52 millions d'euros HT. Cependant, près d'un tiers des projets ne sont pas encore chiffrés.

Afin d'accompagner les communes dans la réalisation de leurs projets, 1 guide des financements à destination des élus a été réalisé en collaboration avec l'assistante financière et marchés publics de la Délégation Cadre de Vie. Le CRTE a été animé selon la stratégie définie en 2021.





Communauté de Communes
Roumois Seine
en Normandie



roumoiseine.fr

